

POLICE MAGAZINE



AGENTS SECRETS

SOUVENIRS
INÉDITS DU
2^{ème} BUREAU

par
Louis BRUNET

*Lire, pages 10 et 11, la suite
de ces passionnantes révéla-
tions sur la guerre des espions.*

Folie meurtrière



ROIS drames.
Trois drames de la folie.
A Caen, à Montereau, à Ambérieu.
Revolver, fusil, noyade.
Partout, la mort !

A CAEN C'est le 25 avril qu'arrivèrent à Caen et s'installèrent au deuxième étage d'un immeuble situé au fond d'une cour, au n° 9 de la rue Basse, les époux Patin. Lui, André-Jean Patin, né le 2 février 1906, à Serquigny, se disait représentant de commerce; elle, née Léa Duhamel, était originaire de Saint-Étienne-de-Rouvray et avait un an de moins que son mari. Ils n'avaient point d'enfant.

Autrefois, ils avaient exploité un commerce de T. S. F. à Petit-Quevilly, mais, les affaires marchant mal, le mari était devenu garçon épicer.

Pas pour longtemps ! Car quelques semaines seulement après son arrivée à Caen, André-Jean Patin se trouvait sans travail.

Le chômage. La misère.
Ce fut d'abord le mont-de-piété. Puis les brocanteurs, où on allait vendre, petit à petit, les vêtements, le linge, la vaisselle même.

Quelquefois, la misère réussit à apaiser les dissentiments. Elle unit aussi, plus tendrement, des êtres qui partagent les mêmes peines.

Tel n'était point le cas chez les époux Patin où les querelles étaient plus fréquentes que les conversations consolantes.

Pourquoi ?
Tout simplement parce que la femme conservait avec elle un petit fox-terrier.

— Tu ne trouves donc pas, disait le mari, que nous avons assez d'ennuis comme cela ?

— Quel ennui te cause ce chien ?

— Aucun.

— Alors ?

— Alors, il mange et sa nourriture coûte de l'argent.

— Pour ce qu'il mange...

— Ne dépenserait-il que cinquante centimes par jour que cela serait encore trop : tu sais notre situation !

— Je sais, mais je préfère me priver.

— Tu as tort.

Les querelles, d'ailleurs, n'étaient jamais violentes et, en tout cas, ne pouvaient laisser supposer la tragédie qui allait se jouer.

Elle commença, cette tragédie, l'autre lundi, à dix-neuf heures. Brusquement, les habitants de l'immeuble du n° 9 de la rue Basse entendirent plusieurs détonations, puis des cris de douleurs, puis les hurlements du fox-terrier, puis, plus rien, sinon les pas d'André-Jean Patin qui allait et venait dans sa chambre. A vingt-trois heures, l'ancien représentant de commerce descendit dans la cour pour en remonter un seau d'eau. Enfin, à trois heures du matin, un voisin entendit le sec claquement d'un revolver, mais ne sut d'où ce bruit provenait.

Et ce n'est que le lendemain matin, à onze heures trente, que les gens de la maison, étonnés de n'avoir vu ni André-Jean Patin ni sa femme malgré l'heure tardive, supposèrent qu'un drame avait dû se dérouler dans l'étroit logement occupé par le couple.

Quelqu'un monta — une femme — qui redescendit aussitôt en criant :

— Au secours ! Au secours !

Elle venait de se trouver en présence d'un affreux spectacle : sur le lit, les époux Patin étaient étendus, couverts de sang et ne donnaient plus signe de vie.

— Au secours ! Au secours !

Le commissaire de police arriva quelques instants plus tard et procéda aux constatations : M^{me} Patin, toute habillée, portait sur sa tête une couronne de fleur d'oranger sa couronne de mariée. Elle avait reçu deux balles dans la tête. Son mari, lui, s'était fait justice, étendu à ses côtés, d'un coup de revolver au cœur. Auparavant, il avait tué le fox-terrier, puis l'avait étendu au pied du lit.

Sur la table de nuit, le magistrat découvrit une douzaine de feuilles de papier sur lequel le meurtrier avait tracé des phrases incohérentes.

Drame de la folie...

A MONTEREAU — Tiens, la mère Soyer qui passe avec ses gosses à cette heure-ci... murmura le garde-barrière de Saint-Germain-Laval, petite et riante localité sise à sept kilomètres à peine de Montereau, en jetant un coup d'œil à la pendule de la salle à manger.

Neuf heures moins cinq...

Depuis longtemps, les habitants du hameau étaient rentrés chez eux.

Dehors, c'était la nuit et le silence que troublait seul le lent murmure de la Seine.

Sur le fleuve se découpait la masse noire d'une drague, auprès de laquelle discutaient des ouvriers attardés.

Eux aussi remarquèrent cette femme qui marchait à grandes enjambées. A ses côtés, deux enfants, deux bambins couraient pour adapter leur allure à la sienne. Ils n'étaient pas fermes sur leurs jambes. Et celle qui les conduisait allait droit devant elle, le regard fixe. Pressée comme si elle se rendait à un urgent et mystérieux rendez-vous.

Urgent et mystérieux rendez-vous !... Le dernier sans doute... Celui que, depuis

cousin, René Soyer qui venait d'avoir trois ans.

Félicie Soyer s'était attachée à son neveu au point de le considérer comme un second fils.

Aussi, lorsque sa sœur lui manifesta le désir de reprendre l'enfant, fut-elle atterrée par cette décision.

Comment pourrait-elle supporter cette séparation, elle qui ne connaissait point d'autre affection que celle de ses deux bambins. Un moment, elle songea à la mort...

En finir avec la vie ! Une pauvre vie sans joies, qui ne comptait qu'une suite de jours semblables et ternes, — ternes comme la Seine qui coule près du bourg, et passe sous le pont de Marolles.

Le pont de Marolles !... Un endroit calme et propice lorsqu'est tombée la nuit, pour se jeter dans l'eau tranquille, avec toutes ses peines, tout son désespoir...

Pendant deux jours, Félicie Soyer songea à se défaire de la vie. Il n'y avait plus

— Ohé... un noyé...

Dans le silence de la nuit, les cris portaient loin. Des gens s'attroupèrent, ouvriers pour la plupart.

Sur le plancher de la drague, avec des gestes gauches, Pierrot avait étendu le corps tiré du fleuve, le corps d'un même qui avait deux ans, trois ans peut-être...

Une femme avait alerté le garde-barrière.

— Mais c'est le petit à la Soyer...

Le premier, il avait reconnu l'enfant.

— Y a pas une demi-heure, je l'ai vu passer avec sa mère... Faut la chercher...

A ce moment, venus de la berge des cris retentirent.

— Venez, venez vite...

Des hommes se précipitèrent.

A l'endroit d'où portaient les cris, une femme venait de découvrir le corps d'un deuxième bambin. Mort dans l'eau, le courant l'avait traîné sur des pierres où il l'avait abandonné. Et la garde-barrière qui avait suivi la foule reconnut l'enfant de la Soyer...

Alors, il y eut chez ces braves gens un moment de panique.

Pourquoi, ces deux enfants, qui couraient sur leurs petites jambes frêles, quelques instants auparavant, étaient-ils morts ainsi ?

Accident ?...
On prononçait le mot, mais on n'osait trop y croire.

On décida d'alerter la gendarmerie et de courir à la maison des Soyer.

Un groupe remonta les berges du fleuve. C'est sur la berge, à trois cents mètres de la drague que furent retrouvés les vêtements de Félicie Soyer...

Dans le bourg, la nouvelle s'était répandue. Des gens s'étaient attroupés devant la maison de la désespérée.

Dans une pièce, un homme qui paraissait ne pas comprendre tenait un papier qui tremblotait au bout de ses doigts.

Dans cette lettre, une femme avait écrit son désespoir...

J'irai me jeter dans la Seine.

Elle expliquait, tout au long de sa lettre les raisons de son acte : elle ne voulait pas être séparée du petit Joseph.

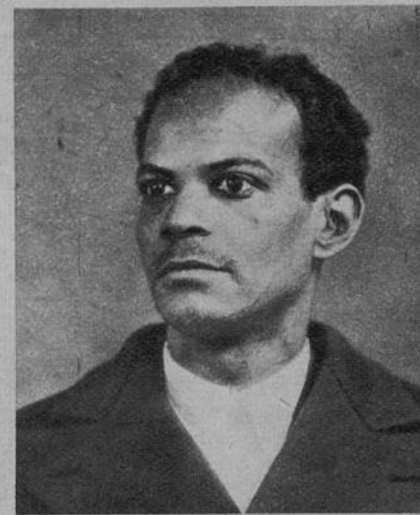
Alors, après avoir minutieusement réglé son plan, elle avait fait boire deux verres de vin rouge aux enfants pour les griser, puis elle était partie...

Elle était partie vers le fleuve. La folie l'avait gagnée.

Félicie Soyer ? Une pauvre femme... Une folle... Qui s'en alla un soir, tenant deux petits enfants par la main. Vers le fleuve aux eaux glauques... Vers un rendez-vous où la guidait sa folie que nul n'aurait jamais soupçonnée. Le dernier : le rendez-vous de la mort.

Drame de la folie...

FAUX DIPLOMATE



On a arrêté à Paris un Guadeloupéen, Léon Bogat, qui, repris de justice six fois condamné, se faisait passer pour représentant du Négus. Escroc des plus doués, Bogat avait sur lui un million de pesetas en valeurs espagnoles... (F. P.)

Encore des Kidnappers



Le petit Peter Levine, enlevé par des kidnappers new-yorkais depuis trois semaines, n'avait pas été retrouvé par les g-men. On vient de découvrir son corps, dépecé, sur une plage près de New-York. Ci-dessus : Peter Levine (F. P.)

L'ESPIONNAGE AUX ÉTATS-UNIS



Kate Hoog Busch, d'origine allemande, a été arrêtée aux États-Unis pour espionnage, en même temps que de nombreux complices. Grosse affaire ! A droite : M^{me} Ignace Griebel, femme d'un docteur allemand subitement disparu, compromise dans la même affaire. (F. P.)



deux jours, elle avait soigneusement, méticuleusement préparé.
Le rendez-vous de la désespérée...

Pendant ce temps, dans une humble maison du bourg, Jules Soyer, modeste cultivateur, attendait le retour de sa fille, Félicie, qui était sortie un petit moment, pour faire prendre l'air aux gosses. Mais la promenade se prolongeait et l'homme s'étonnait.

Cela d'autant plus que, depuis quelques jours, il avait remarqué combien sa fille était d'humeur bizarre.

Ce changement s'était opéré depuis la dernière lettre de sa seconde fille, mariée à Montereau, lettre où il était question du petit Joseph.

Car, dans la maison des Soyer, était élevé le neveu de Félicie, le petit Joseph Cardan, âgé de deux ans, en compagnie de son

que cette idée accrochée au fond de son cerveau : la mort. Après, elle serait délivrée de toutes ses angoisses... Et cette idée chemina, comme une idée de folle...

— Quelle heure que t'as, Pierrot ?

— La demie de neuf heures...

— C'est bon ; on va se pieuter...

Les deux dragueurs se serrèrent la main. Soudain, en se retournant, le premier qui avait parlé poussa une sourde exclamation.

— Vise un peu, là, sur la droite...

Les deux hommes accrochèrent leur regard à la chose qui filait lentement, dans la nuit, au fil du fleuve. Un petit paquet grisâtre.

— Faut voir un peu, Pierrot !...

Le paquet approchait de la drague.

— On dirait des cheveux...

— Mais c'est un même, s'exclama l'un d'eux.

Des appels retentirent :

A AMBERIEU Claudius Nicod, âgé de trente ans, était employé au dépôt du P. L. M. Il avait un fils, Gilbert, six ans, d'un premier mariage, et sa nouvelle femme, Urbaine Perret, veuve également, était mère d'une fillette, Yvette, sept ans. Il gagnait largement sa vie.

Tout le monde le prenait pour un être sensé. Il ne l'était pas...

L'autre jour, à la suite d'une futile discussion, il alla prendre son fusil de chasse, tira une cartouche dans le haut de l'armoire, une autre dans le plafond de la chambre conjugale et, finalement, décida de tuer. Ce fut effroyable !

D'abord, il abattit la petite Yvette puis, se mettant à la poursuite de sa mère qui appelait désespérément au secours, il la foudroya d'une balle à la base du crâne.

Ensuite, il appela lui-même au secours et prétendit aux policiers qu'il ne savait plus ce qui s'était passé. C'était vrai.

Drame de la folie...

GEORGES OUBERT.

On demande un dentiste

A Long Island City, aux États-Unis, la cour criminelle était appelée à juger une affaire assez grave de vol à main armée dans une banque et les débats étaient fort agités, car un des accusés, malgré les charges accumulées contre lui, niait toute participation à l'expédition.

Soudain, un des avocats de la défense remarqua que l'un des jurés donnait des signes manifestes de souffrance et de désespoir. Il le signala au président en disant :

— Le jury ne suit pas tout entier l'affaire avec l'indépendance voulue par la loi.

Le président interrogea le juré en question et celui-ci avoua qu'il souffrait d'une horrible crise de dent.

Comme on ne voulait pas que les débats fussent remis à une autre session, le président interrogea :

— Parmi vous, messieurs, se trouve-t-il un dentiste ?

Heureuse coïncidence, le chef du jury leva la main. Au domicile de ce dernier, on envoya dare-dare un huissier prendre le matériel nécessaire. Dans la salle des délibérations, le juré-dentiste arracha la dent du juré malade... et aussitôt l'affaire put continuer. Ainsi avait été respectée la loi qui interdit toute absence d'un membre du jury.

BIBLIOTHÈQUES ET AMATEURS

TROP ZÉLÉS

En dépit de la phrase célèbre, on n'a accusé personne, jusqu'ici, d'avoir volé les tours de Notre-Dame. Mais (il ne faut pas décourager l'esprit d'entreprise) qui sait si, demain, un audacieux ne tentera pas cet exploit ? La hardiesse des voleurs a toujours dépassé de beaucoup l'imagination des braves gens. Il n'est pas un objet au monde, si bien défendu qu'il soit, que l'on puisse dire à l'abri des convoitises.

Les bibliothèques ? Hé, oui ! Les bibliothèques ont aussi leurs amateurs trop zélés. Tout récemment, n'avez-vous pas lu cette information ? A Bruxelles, on vient d'arrêter un habitué de la bibliothèque de la ville, qui, depuis plusieurs années, subtilisait des livres adroitement ; il avait trouvé ce moyen ingénieux : quand il guignait une édition rare, il commençait par se procurer une édition à bon marché du même ouvrage, la mettait dans sa poche, allait prendre place dans la salle de travail, demandait le livre convoité, décollait soigneusement l'étiquette de celui-ci pour la fixer sur le livre apporté dans sa poche et c'est ce dernier qu'il rendait au moment de s'en aller.

Serait-il possible d'en faire autant à Paris ? Ici comme ailleurs, a-t-on à se défendre contre les voleurs de livres et quels moyens de protection emploie-t-on ? C'est ce que je suis allé demander à l'un de ceux qui pouvaient le mieux me renseigner, un bibliothécaire de la Nationale.

Vous connaissez les vastes bâtiments qui s'érigent entre la rue Richelieu et la rue Vivienne ? Leur aspect extérieur évoque assez bien l'apparence d'une forteresse où il n'est point facile de pénétrer. Quant à la garnison, nombreuse et stricte, elle applique de sévères règlements. Il faut montrer patte blanche pour passer. Me voici enfin, dans la salle de travail des imprimés, où des centaines de fronts attentifs se penchent sur la blancheur des pages. Je suis accueilli par celui que je cherche : ce n'est pas seulement le plus averti des bibliothécaires, mais aussi le plus aimable, le plus souriant, le plus parisien.

A ma première question, il répond tout de suite :

— J'ai vu, en effet, dans les journaux, le cas de ce voleur de Bruxelles. J'avoue qu'il me surprend un peu. Une édition bon marché ne ressemble d'habitude à une édition rare ni par le format ni par la reliure. Dans nos grandes bibliothèques publiques, une substitution de ce genre me paraîtrait difficile à réaliser. D'ailleurs, les étiquettes dont nous nous servons pour classer les volumes ne peuvent, grâce à un procédé gardé secret, être décollées. Enfin, pour ne pas éveiller les soupçons de notre service de surveillance, il faudrait un concours de circonstances bien improbable à réaliser.

— En quoi consiste ce service ?

— D'abord, le secrétariat, avant de délivrer une carte d'entrée, exige des pièces d'identité ; puis les gardiens, chargés de distribuer les livres dans la salle de travail, vont et viennent sans cesse entre les rangées de lecteurs ; deux surveillants ne

cessent, eux aussi, de se promener et d'avoir l'œil ouvert ; un examen minutieux des serviettes, des paquets a lieu à la sortie. Enfin, si le moindre soupçon nous effleure sur la conduite d'un habitué, un policier est appelé à notre aide.

Je ne pus m'empêcher de m'écrier :

— Dans ces conditions, on ne vous vole jamais !

Mon patient ne se fâcha pas de mon ironie et répliqua :

— Jamais est trop absolu. A la vérité, on nous vole très peu. Ce que nous redoutons, ce ne sont pas les voleurs, mais les maniaques. Je vous en parlerai dans un instant. Auparavant, il me faut vous signaler une catégorie d'indélicats auxquels vous n'avez sans doute pas songé : les emprunteurs.

Et, comme je m'ébahissais, mon interlocuteur continua :

— Oui, il se produit assez fréquemment ceci : un jeune étudiant a besoin de la traduction d'un livre grec ou latin ; il ne veut pas l'acheter ; il vient ici et, comme ces traductions se trouvent à la portée des lecteurs, sans fiche à remplir, il met ce qu'il cherche dans sa poche, fait son travail chez lui et, non moins discrètement, rapporte le livre, huit jours, quinze jours, un mois plus tard. On m'a signalé, une fois, les vingt-quatre volumes d'une grosse encyclopédie qui s'en allèrent, les uns après les autres, dans l'ordre numérique, et revinrent prendre leur place ponctuellement. De même, on a vu des fouilleurs de documents qui, ayant de très longues copies à faire, emportaient chez eux l'original afin de poursuivre, le soir, leur travail et gagner ainsi du temps ; après quoi, ils s'empressaient de restituer le volume.

— Ce ne sont pas de grands coupables.

— Assurément.

Plus regrettables sont les agissements de certains naïfs que je vais vous dire. Savez-vous pourquoi nous avons renoncé à mettre à la disposition du public, sans fiche préalable, les volumes et les dictionnaires de médecine ? Peu de temps après leur mise en place, nous nous apercevions qu'on avait arraché les pages relatives aux maladies vénériennes. Des malades, n'osant ni consulter un médecin ni aller à l'hôpital, prétendaient se soigner eux-mêmes et venaient prendre

Dans les bibliothèques, les maniaques sont infiniment plus nombreux que les voleurs.

ici la documentation qu'ils jugeaient suffisante.

— On m'a dit que, s'il était difficile de subtiliser un livre, il était aisé de détacher d'un volume un hors-texte, une gravure intéressante et parfois de grande valeur. Pour cela, on se serait servi d'une simple pièce d'un sou, au bord préalablement aiguisé, facile à cacher dans le creux de la main...

— Oui, j'ai entendu dire que ce procédé avait été en faveur, autrefois auprès des amateurs d'estampes peu scrupuleux ; mais ceux-ci, de nos jours, n'ont plus à se donner tant de peine. Une invention américaine, et pour nos livres combien dangereuse, est aujourd'hui à leur disposition : c'est la lame de rasoir mécanique. Elle aussi, il est aisé de la dissimuler et un seul trait, sans effort, suffit à détacher la page convoitée. Cette lame, c'est la grande ennemie de nos collections. Pas plus tard que la semaine dernière, on en a trouvé une dans un livre qu'un lecteur venait de nous rendre. Aussitôt, j'ai feuilleté ce livre page à page. Aucune ne manquait. J'ai poussé un soupir. Sans doute, au moment d'agir, l'homme avait senti peser sur lui la surveillance d'un gardien et n'avait même pas osé remettre la lame dans sa poche. Il s'était contenté de refermer sur elle le volume.

— Et ce volume avait des raisons de le tenter ?

— Aucune, du moins à mon avis. C'était un traité de balistique. Ceci me ramène d'ailleurs à ce que je vous disais en commençant : dans les bibliothèques, les maniaques sont infiniment plus nombreux que les voleurs, plus difficiles aussi à retenir, voire à prendre sur le fait. Tantôt ce sont de véritables fous. Tel cet Allemand que nous eûmes bien du mal à

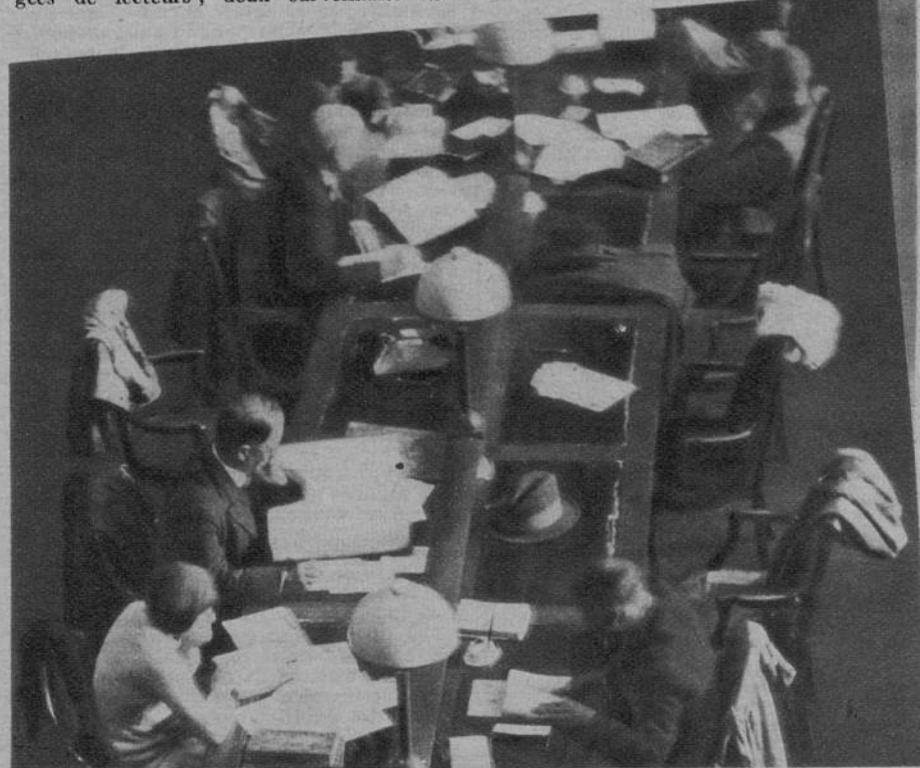
dépister : il n'emportait aucun livre, il ne détachait aucune gravure, mais, cachant un volume entre ses genoux et la table où il avait pris place, il s'amusait — vous entendez bien ! — il s'amusait à déchirer des pages, sans autre raison que le plaisir de détruire. Un policier, dont nous requimes les services, finit par le surprendre en flagrant délit. Sa famille, prévenue, intervint. Elle était riche ; elle répara le dommage et, par surcroît, nous versa une forte indemnité. A quoi bon, n'est-ce pas, porter plainte contre de telles gens ?... Tantôt ce sont des sadiques...

— Des sadiques entre les murs austères de la Nationale !

— Oui, des sadiques qui viennent chercher ici et tentent d'emporter chez eux certains livres, certaines gravures qui excitent, paraît-il, leurs passions !

Mon interlocuteur se mit à rire. Cela me fit souvenir qu'il existe à la Nationale un endroit secret, dont on parle parfois en souriant et que bien peu de gens ont vu. On l'appelle l'Enfer. Là sont réunis, hors de portée du public et soumis à des règles spéciales, tous les ouvrages jugés pornographiques ou licencieux. Évidemment, cette collection mystérieuse doit tenter l'imagination des sadiques en question. Je le dis à mon aimable interviewé ; il me répondit :

— Oui, l'Enfer existe depuis un siècle environ, mais il n'est qu'à peu près, à peu près seulement, ce que vous dites. Tous les ouvrages qui s'y trouvent ne sont pas licencieux. Ainsi les gouvernements successifs eurent soin d'y cacher les publications politiques qui les attaquaient et les gênaient. A



Salle de lecture à la Bibliothèque Nationale.



côté des pamphlets — absolument ordu- riers, ceux-là, — contre Marie-Antoinette, vous y découvrirez par exemple des libelles, aujourd'hui sans danger, contre Charles X, Louis-Philippe ou Napoléon III. En re- vanche, tous les livres osés ne sont pas classés dans l'Enfer. Prenez par exemple le *Satyricon* de Pétrone : c'est à la fois une œuvre classique pour ceux qui étudient le latin de la décadence et une œuvre immo- rale... pour les autres. Bien entendu, il en existe de nombreuses éditions. Celles qui comportent des illustrations, naturel- lement audacieuses, on les a mises dans l'Enfer ; celles qui ne comprennent que le texte latin, voire le texte français, sont à la disposition des lecteurs, sans formalité spéciale.

— Peut-on avoir communication des livres de l'Enfer ?
— C'est assez difficile. Il faut adresser au conservateur une demande particulière, justifier d'une raison plausible. Le conser- vateur décide. Lui seul a la clef du réduit. Et il n'y a qu'une seule clef. Si la demande est acceptée, le lecteur est mis en possession du livre, tout seul, dans une petite salle où se trouve un bibliothécaire pour le surveil- ler...

« A ce propos, je me rappelle qu'il nous arriva, un jour, une demande de ce genre qui nous surprit : une jeune fille demandait à compiler un livre du poète Monselet dont le titre (*Les deux G...*) et le sujet ont suffi pour qu'il fût classé en Enfer. Le conser- vateur, un homme grave, leva les bras au ciel :

« — Sûrement cette jeune fille ne sait pas de quoi il s'agit ! s'écria-t-il.

« — Il faut le lui dire ! souffla l'un de nous.

« Le conservateur, très gêné, dut s'y résoudre. Il fit comparaître l'impétrante et commença une explication fort délicate. Mais l'autre l'interrompit tout de suite :
« — Ne vous donnez pas tant de peine ! dit-elle. Je sais parfaitement de quoi il retourne. Je suis licenciée ès lettres et pré- pare une thèse de doctorat sur Monselet. Il me faut donc dresser une bibliographie complète de ses œuvres. Celle-ci est la seule qui se trouve en Enfer. J'en ai besoin pour mon travail... Au reste, j'ai trente- six ans (elle ne le paraissait pas) et, à mon âge, je n'ai plus rien à apprendre !

« — Et on lui confia *Les deux G...* ?
— Dans ces conditions, on n'avait pas de raison de les lui refuser. Elle n'en abusa pas d'ailleurs. En cinq minutes, elle eut noté le format, le nombre de pages, les caractéristiques de l'édition : elle ne feuilleta même pas le livre.

« Puisque nous faisons un petit voyage en Enfer, puis-je vous demander si cette collection toute spéciale continue à s'ac- croître ?

« — Très peu. On y ajoute, de temps à autre seulement, un livre ancien ayant une certaine valeur à cause de sa rareté... ou de la perfection artistique de ses gravures. D'ailleurs le réduit est étroit. On y manque de place.

« Mais les publications modernes ? Il arrive assez souvent que la police fasse une perquisition chez un libraire peu scrupuleux et saisisse des ballots entiers de livres obscènes. Ces livres vous sont-ils adressés ?

« — En principe, il devrait en être ainsi. Dans la pratique, il en va autrement. Ainsi, dernièrement, la police a fait une

rafle chez un de ces libraires dont vous parlez. La cueillette fut abondante. On en remplit deux grands camions. Le tout fut transporté au greffe du tribunal où, d'a- près les prescriptions de la loi, il resta jus- qu'à la fin du procès. Quand le jugement fut rendu et qu'il s'a- git de nous adresser le corps du délit, le contenu des deux ca- mions se réduisit à un petit paquet de livres qu'un seul homme put nous ap- porter... Il faut croire que beaucoup d'ama- teurs s'étaient servis gratuitement !

« Sans doute dans une bonne intention pour vous éviter d'avoir beaucoup de livres à classer dans l'Enfer !

« C'est que, précisément, nous n'en- combrons pas l'Enfer des publications de ce genre. Ce sont peu ou prou toujours les mêmes. Elles n'ont aucune valeur artis- tique. Nous nous contentons de les mettre hors de la portée des lecteurs... et des jeunes bibliothécaires en les enfermant sous clef, dans les placards d'une petite pièce spécialement destinée à cet usage.

« Quelque chose en somme comme le Purgatoire !

« En me levant pour prendre congé, je crus pouvoir conclure :

« — Bref, si vous n'aviez pas à redouter les maniaques, les collections de la Na- tionale et des grandes bibliothèques pour- raient se considérer à l'abri ?

« — Un voleur, un vrai voleur dérobant des livres pour s'en faire de l'argent et y réussissant grâce à des circonstances toutes spéciales, il n'y en a guère eu qu'un seul en tout un siècle. Il est peu probable qu'un tel exemple puisse se renouveler.

« Je devinai à qui mon guide faisait allu- sion. Il portait, ce voleur, un nom prédes- tiné, puisqu'il s'appelait Libri. Né à Flo- rence en 1803, professeur de mathématiques à l'Université de Pise, il dut se réfugier en France à la suite d'un complot politique. A Paris, grâce à son esprit d'intrigue au- tant qu'à ses mérites réels, le comte Libri parvint à se créer les plus hautes, les plus fructueuses relations. Devenu l'amid du tout-puissant Guizot, il fut nommé tour à tour professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général de l'instruction publique et, à ce dernier titre, on lui confia des missions d'inspection dans les dépôts d'archives et les bibliothèques de France.

« C'était enfermer le loup dans la bergerie. M. l'Inspecteur inspecta bien, mais, en même temps, poussé tout à coup par une surprenante avidité, il se mit à raffer des ouvrages, des documents de grande valeur. A peine était-il passé quelque part que les bibliothécaires signalaient d'étranges dis- paritions. Bien entendu, nul n'osait soup- çonner un membre de l'Institut, un si haut personnage.

« Un beau jour pourtant, il fallut se rendre à l'évidence : le comte Libri venait de faire pour cent mille francs, une vente de ses livres prétendus personnels. Or, parmi eux,



L'Enfer existe depuis un siècle environ. Evidemment, cette collection mystérieuse doit tenter l'imagination des sadiques en question.

se trouvait une édition très rare d'un *Théo- crité* dérobé à la bibliothèque de Carpentras.

Une plainte fut portée contre Libri, suivie bientôt de beaucoup d'autres. Mais l'instruction de l'affaire traîna en longueur. La révolution de 1848 survint. L'accusé en profita pour se réfugier en Angleterre où il joua la comédie du persécuté politique.

« En France, des amis encore le soutenaient. Cependant les preuves continuaient de s'accumuler, si nombreuses, si flagrantes — des milliers d'ouvrages rares avaient disparu et Libri, à les vendre, avait gagné une fortune de plus d'un million — que le coupable fut condamné par contumace, le 22 juin 1850, à dix ans de réclusion.

« Il se garda bien de revenir en France et acheva paisiblement, en Angleterre, de vivre du fruit de ses économies mal gagnées.

« Non, nous n'aurons plus en France de comte Libri. Le bibliothécaire qui venait de me donner de si curieux renseignements n'avait pas besoin de me l'affirmer. Je le quittai, rassuré sur ce point autant que sur les autres, et traversai l'immense salle de travail de ce pas feutré qu'on prend dans les chambres de malade. Je mettais la main sur la porte de la salle quand une voix m'arrêta :

« Votre serviette, s'il vous plaît ?
« Au gardien posté à la sortie, j'avais oublié de montrer l'intérieur de ma ser- viette où aucun livre ne se cachait, vous le pensez bien.

« J'obéis.
« C'est le règlement.

ROGER RÉGIS.

PROCHAINEMENT :

Confidences d'un Médecin des Prisons

Par Jean PERRIGAULT

Tribunaux Comiques

L'IMPAYABLE ÉLECTRICIEN Lazare-Timoléon (il y a encore des gens qui aiment à se singulariser par leur prénom) a cherché des « crosses » à son voisin, un nommé Gentil Octave, ouvrier démolisseur.

Et, c'est le... démolisseur qui a été démolé par les rudes coups de boutoir de son adversaire. De là, les ennuis de Lazare qui, devant les juges a tenu à plaider sa cause, en personne.

Gros, large, rubicond, le prévenu, à la barre, se distingue du commun des justi- ciables par un costume... mon Dieu, peut-être un tantinet désinvolte.

En 1915, certes, il fut à la mode durant un hiver, l'Histoire est là pour le certifier, de porter, pour se rendre dans le monde, la salopette et les escarpins vernis ; mais les temps ont évolué, aussi est-ce avec un regard plutôt agrandi par la peur que M. le président contemple le chandail vert du délinquant, son pantalon de satinette vert-de-gris et ses croquenots orange.

Si l'on ajoute que le sus-nommé a cru bon de joindre un foulard rouge à cet accoutrement imprévu, nous l'aurons décrit pour la postérité.

« D'abord, clame-t-il, d'abord, magis- trats, je tiens à dire que je suis un bon ouvrier. J'ai toujours travaillé d'abord !... Et la preuve, c'est que j'ai « lané dans » (coup de la paume sur la jesse droite) cin- quante-huit certificats de travail !...

Sans aucun doute, les cinquante-huit preuves de son labeur acharné, Lazare-Timoléon doit les avoir incluses dans le creux de sa poche revolver. Nous voilà rassurés un peu sur le geste peu proto- colaire du sire...

« Et déjà il repart :
« Pourquoi que j'ai dû l'en...gueuler c't'autre que vous voulez savoir, magis- trats ? Ben, c'est pas compliqué. Nous habi- tons le même immeuble, le même corps de bâtiment, le même escayer, le même palier, et v'la dix ans qu'on se causait.

« Vous auriez pu vous souvenir de cette longue intimité, avant d'en venir aux coups, suggère le président.

« Bien sûr. Mais c'est pas de ma faute, j'suis electricien...

« En voilà une raison...
« Je vas vous expliquer, magistrats !

A force de travailler dans le courant, j'y ai gagné, — c'est le toubib qui me l'a dit — j'y ai attrapé de la tension.

« De la haute tension, remarque M. le substitut.

« C'est ça même... Alors, quand je m'excite... pan, flac, flic, poum. J'éclate ! Je peux plus retenir mes abatis... Je fais explosion. Et c'est comme ça que je suis entré dans le chou à Octave.

« Enfin vous aviez tout de même un motif !

L'impétueux Lazare se recueille :

« Un motif ! murmure-t-il, un motif ?... Eh bien, le malheur c'est qu'il n'y en avait pas... Ah ! oui, je m'en souviens, j'étais allé me souhaiter ma fête... Résultat : trois litres de chouette et un de fameux. Ça m'avait mis sens dessus dessous...

« Le démolisseur ne contredit point les déclarations de son adversaire.

« Seulement, ajoute-t-il, quand il tient sa muffée, ça compte... Qu'est-ce que j'ai dégusté. S'il n'avait pas eu un pot de pétu- nia sous le bras gauche, il faisait de moi une galette !

« Curieux par nécessité, M. le président demande alors à Lazare pourquoi il por- tait un pot de pétonia à cette heure tar- dive, étant donné que la bagarre eut lieu aux environs de minuit.
« Toujours ma fête, magistrats ! Je suis seul au monde depuis que ma défunte a vidé les lieux. C'est bien mon droit de m'acheter des fleurs à la saint Timoléon que j'estime, et des fleurs en pot puisqu'elles durent plus longtemps.

« Faut-il admettre que le souvenir de feu M^{me} Lazare a tout d'un coup fait enfler les remords du brave electricien ? Le voilà qui fond en larmes abondantes.

« Allons, remettez-vous, lui conseille le président. Nous allons tenir compte de vos regrets manifestes... Un mois de prison !

« Hi, ha, hi, j'en ai mérité six. Je veux faire six mois pour me punir.

« Allez-vous-en !
« Six mois, magistrats, six mois. Je ne m'en vais pas avant !

« Si vous insistez vous pourriez très bien les obtenir !...
« Chiche !

Mot malheureux. Pour manque de respect à l'égard de la magistrature, Lazare-Timoléon, electricien sous pression, a pu quitter le prétoire, nanti d'une peine supplémentaire de deux mois de prison.

Mais il n'a pas semblé particulièrement satisfait de cette majoration. Peut-être l'a-t-il jugée insuffisante ?

LE COPAIN DU CIPAL.

Le pendu du Bois Saint-André

GRENOBLE

(De notre envoyé spécial.)

Le corps se balançait à une branche d'un grand chêne. Dans le clair matin, au creux du petit bois où chantait le printemps, cette vision avait un aspect particulièrement hallucinant. Le chef Thomas cria : — Ça y est, les gars : je l'ai trouvé. Venez par ici. Il est mort. Il s'est pendu. Marcel Boucher était, en effet, bien mort. Celui que l'on s'attendait à voir défendre chèrement sa peau, s'était fait justice. On le détacha de l'arbre. Lorsqu'on le transporta sur une civière au village, la nouvelle de cette découverte avait fait tant de bruit que c'est une véritable foule qui lui fit cortège. Et, dans le cortège, les villageois ne cachaient pas leur pensée : — Il a eu raison de se tuer, disaient-ils. Ainsi s'achevait ce que nous appellerons la tragédie de Saint-André-de-Rosans. Le meurtrier de la belle Baptistine Taxil ne répondra pas de son crime devant la justice des hommes. Et voici l'histoire de ce drame taillé sur le modèle de tant d'autres.

Saint-André-de-Rosans est planté aux confins du département de la Drôme, dans un coin aride.

La campagne peu fertile n'a réuni que peu de paysans. La lande court sur des kilomètres, et de maigres genévriers coiffent les premiers vallonnements des Alpes. C'est à deux kilomètres de Saint-André, sur un chemin vicinal qui mène droit au col de Palluel qu'est bâtie la ferme Taxil. Une ferme qui, pour ne pas être consé- quente, avait réputation d'être bien tenue. Le nom de Taxil correspond dans tout le pays d'ailleurs à : travail, honnêteté, propreté, courage... C'est vous dire...

Pour le moment, elle était tenue par Mélanie Taxil, veuve depuis des années, son gendre, Lionnel Brémont, marié à sa fille aînée, cette fille aînée et sa cadette, Baptistine.

Baptistine était une sage fille des champs qui venait de fêter son vingt-cinquième printemps.

Enfin, aidait aux travaux depuis dix-huit mois, un domestique agricole, natif de Rosans, le chef-lieu de canton, Marcel Boucher, un gars fort et solide, âgé de vingt-six ans.

Il y aurait des compliments à faire sur tous. Apprenons surtout que Baptistine, tout à la ronde, jouissait d'une excellente réputation.

Ce n'était point la fille que l'on voyait le dimanche au bal. Au grand jamais on ne l'avait rencontrée attardée sur la route, en compagnie d'un jeune homme. On savait qu'elle travaillait dur et ferme et qu'elle portait en elle une sorte d'amour mystique à sa mère et aux siens.

Enfin, elle avait réputation d'avoir caractère doux et calme.

C'était un modèle de fille sage et il était accoutumé de dire que son mari tirerait un bien agréable lot.

Mais, voilà, Baptistine avait coiffé Sainte-Catherine et elle ne parlait toujours pas de mariage.

Les prétendants ne manquaient point, mais tous avaient vu leur flamme repoussée.

De Marcel Boucher, il serait facile de broser un tableau tout aussi élogieux.

Ce grand garçon était lui aussi travailleur et sage et pas buveur et plein de qualités. Au reste, il vivait heureux à la ferme Taxil où il était traité non pas en valet, mais en véritable membre de la famille.

Voici donc les personnages.

Et, tout le jour, voilà donc Baptistine et Marcel à se retrouver face à face, pour tout et pour des riens, pour les repas, comme pour les travaux de la ferme.

Marcel vit dans le sillage de cette fille solide, de cette fille de son âge.

Il est des choses qui ne se commandent pas. Un tel état de fait fit naître en lui l'amour le plus insensé, le plus fou qui soit.

De cet amour, il ne dit d'abord pas un mot. Il garda longtemps pour lui son secret. Un lourd secret qui le rongait.

Puis il n'y tint plus.

Il commença par de simples allusions, de timides avances, puis, enfin, il dit son amour sans détour.

Baptistine ne partageait pas ce sentiment. Elle ne le cacha pas.

Elle refusa net de s'engager sur la voie d'une belle aventure.

— Non, mon bon Marcel, je vous aime bien, mais vous ne serez jamais mon mari. Restons les bons copains que nous sommes.

Certes, il n'est rien de plus malheureux

pour un amoureux transi que de se voir répondre des phrases de la sorte par la femme de ses rêves.

Et Baptistine, comble d'insouciance, riait presque de cette cour assidue.

Au « je vous aime » prononcé gauchement par Boucher, mais avec quelle sincérité ! elle répondait par un éclat de rire...

Ne riez jamais avec l'amour, devrait-on apprendre aux jeunes filles, surtout avec l'amour des autres... C'est infiniment dangereux.

C'est bien simple, le jour où Marcel comprit enfin qu'il ne devait plus garder le moindre espoir, jamais son amour n'avait été aussi ardent.

Prisonnier de cet amour, le valet toujours si pondéré devint fou à lier.

Il n'allait pas accepter la défaite. Au lieu de se lamenter et de pleurer seul dans un coin, il sentit sourdre en lui une

Et le drame se jouait ainsi, prenait corps sans que les autres habitants de la ferme n'y prennent garde.

Pendant des semaines, Marcel Boucher répéta :

— Tu le regretteras !...

• • •

C'était dimanche matin. Un beau dimanche matin avec du soleil et du repos dans l'air et des ding-ding de clocher qui venaient de toutes les églises de tous les villages.

A neuf heures, Marcel, bien normalement, bien tranquillement, avertit :

— Je vais faire un tour vers les champs ! Va pour faire un tour aux champs ! Et il disparut au détour du chemin.

Une heure plus tard, Baptistine, à son tour, quittait la ferme.

GANGSTERS EN HERBE... QUI N'INSISTERONT PAS !



Deux apprentis gangsters de dix-huit ans, Roger Mandon et Fernand Lecaux, après avoir vu des films très américains, avaient décidé d'attaquer à main armée... le premier venu. Ce fut un malheureux tailleur parisien, Beinachevitz, qui reçut leur visite. Au cours de la bagarre, M. Beinachevitz fut blessé à coups de revolver. Les deux précoces garnements ironi, jusqu'à leur majorité, dans une maison de correction. A gauche : Mandon. A droite : Fernand Lecaux. (Rap.)

Monte-en-l'air, peut-être ! Mais pas tueur !



Un nommé Blondéau, cambrioleur avéré et invétéré, soupçonné un instant de l'assassinat de Lætitia Toureaux et de Pierrot le Bancal, a comparu devant les juges, à Corbeil, pour avoir tiré sur les gendarmes. Il a été prouvé que Blondéau pouvait être un voleur, mais qu'il n'avait nullement l'étoffe d'un assassin... (Rap.)

sombre colère contre laquelle il lui était impossible de résister.

Des mots tendres, il passa aux menaces. Quand il pouvait glisser une phrase à l'oreille de Baptistine, il disait :

— Tu ne veux plus de moi, c'est bon... Tu le regretteras !...

Et Baptistine riait de plus en plus fort, elle oubliait de remarquer de quel éclat étrange brillait alors le regard de Marcel.

Elle avait revêtu sa belle robe du dimanche et, comme de coutume, allait écouter la grand-messe à Saint-André-de-Rosans.

Elle aussi, livre de messe sous le bras, disparut au détour du chemin.

A la ferme Taxil, on prépara tout simplement le déjeuner dominical.

Et l'heure du déjeuner sonna. Mais ni Marcel ni Baptistine n'étaient de retour.

— Que font-ils ? Qu'est-il arrivé ? s'inquiéta la vieille fermière.

— Attendons un peu, fit sa fille aînée. On attendit tant et si bien qu'à 2 heures l'angoisse était dans tous les cœurs.

— Je vais aller voir ce qui se passe annonça Brémont, le gendre.

Et il courut d'une traite au village de Saint-André.

— Vous avez vu Baptistine ?... Où est-elle ?... Il lui est arrivé un accident.

— Baptistine ? Mais nous l'avons point vue !

— A la messe quand même...

— Elle n'était point à la messe...

— Vous ne l'avez point vue au village ce matin ?

— Non, même que plus d'un l'a remarqué !...

Brémont, affolé, courut à la mairie.

Roux, le secrétaire, sur le coup, comprit la gravité de la situation, il réunit une quinzaine de cultivateurs, le facteur, le garde-champêtre et voilà une équipe qui part à la recherche de la disparue.

— Et Boucher ?

— Boucher aussi a disparu, expliqua Brémont.

L'affaire était à n'y rien comprendre. Et l'on battit la campagne.

Déjà le plus grand des désespoirs régnait à la ferme Taxil.

Ce n'est qu'à 4 heures que Richard, l'un des chercheurs, soudain, poussa un cri :

— La voilà !

Mais, dans ce cri, il n'y avait aucune joie. Chacun comprit.

On approcha... En travers d'un talus derrière les taillis d'un petit bois gisait le corps sans vie de Baptistine.

Elle avait été étranglée. Une fine cordelette par deux fois enserrait son cou. Son pauvre visage était violacé.

Pour le reste, elle ne portait aucune blessure, aucune trace de lutte. Elle semblait ne s'être même point débattue.

Ses vêtements étaient en ordre, son assassin ne s'était livré sur elle à aucune violence particulière, en dehors évidemment de celle de l'avoir étranglée.

Le corps avait été découvert à 600 mètres à peine de la ferme Taxil et à quelques enjambées de la route.

• • •

Malgré tout le bien qu'on pensait de lui, il fallut bien vite se convaincre que le meurtrier de la belle fille ne pouvait être que Boucher, le valet dévoré d'amour.

Il était facile de reconstituer le drame. Marcel avait attendu Baptistine sur la route.

Une dernière fois, il avait dû déclarer son amour et une dernière fois Baptistine avait dû refuser sans ménagement.

Sans qu'elle y prenne garde suffisamment, il l'avait attirée à quelques mètres de la route. Là, à l'abri des arbres, la discussion s'était éternisée. L'herbe foulée, piétinée tout alentour où fut découvert le corps, disait qu'on avait marché là, sur place, un bon moment.

Puis, soudain exaspéré, Marcel avait dû sortir de sa poche un bout de cordelette et, sans que Baptistine ait pu dire « ouf », il l'étranglait.

Après ? Après, dame ! Marcel s'était enfui à toutes jambes, droit devant lui.

On voyait dans les sillons d'un champ voisin les marques de ses foulées longues.

Restait à retrouver Marcel mort ou vif.

— Il est fou, dirent les gens, il est devenu fou. Sans cela, il n'était pas homme à commettre un tel crime... et, devenu fou, il va peut-être vendre chèrement sa peau... Il est peut-être armé.

Sur-le-champ, les chercheurs s'armèrent de fusil et poursuivirent la battue.

Les gendarmes de toutes les brigades environnantes furent alertés.

Jusqu'au soir, par les routes, les champs, les prés, les bois, on ne vit que gens en arme, gendarmes en auto, en moto.

Mais la nuit tomba sans qu'on ait retrouvé Marcel Boucher.

On ne dormit point cette nuit-là à Saint-André. On y tint un grand Conseil de guerre.

Dès l'aube, ce fut une nuée de gendarmes et de volontaires qui s'éparpillèrent à travers la campagne.

Le plan des battues avait été minutieusement préparé. Chacun avait sa tâche, son coin de terre à fouiller.

Et c'est ainsi qu'à 7 heures le chef de brigade découvrit Boucher pendu à un arbre.

Il s'était pendu avec une cordelette semblable à celle dont il s'était servi pour étrangler la fille de sa patronne. Pour être bien sûr de ne point se manquer, il avait fait double nœud et triple tour.

Il était allé mourir non loin du lieu de son crime... à 400 mètres, pas plus !

Telle est la tragédie de Saint-André. On pleure à la ferme Taxil... On ne comprend pas un tel malheur !

Et, dès mardi, Baptistine et Boucher, dans le petit cimetière du village, à l'ombre du vieux prieuré, trouvaient en terre le dernier repos.

S'il est une morale à cette triste histoire, il conviendrait simplement de répéter : Prenez garde à l'amour des autres.

PHILIPPE ARTOIS.

Grâce pour Philipponnet!

« POLICE-MAGAZINE », DÈS 1931, AVAIT FAIT LA LUMIÈRE SUR LE CRIME DU MEURTRIER DE M. BAYLE ET AVAIT DEMANDÉ SA LIBÉRATION, TOUJOURS PROMISE, TOUJOURS RETARDÉE.



Le 16 septembre 1929, Philipponnet, ingénieur, demeurant à Paris, 82, rue Rochechouart, assassinait, en plein Palais de Justice, M. Bayle, chef des Services de l'Identité judiciaire.

Le 15 janvier 1930, Philipponnet était condamné à la peine des

travaux forcés à perpétuité par la Cour d'Assises de la Seine.

Le 17 février 1931, Philipponnet partait pour le bagne.

Le 3 mai 1931, je publiai dans *Police-Magazine*, sous le titre : *Un procès mal jugé*, un article où nous demandions la grâce de l'assassin.

Police-Magazine avait ses raisons. Elles sont devenues, depuis, les raisons d'excellents esprits, enfin éclairés. Des hommes de toutes situations, de toutes opinions, ont sollicité, à plusieurs reprises, le retour de Philipponnet, parmi les siens, en France, dans la vie.

On a lu dans les feuilles quotidiennes que Philipponnet aurait enfin obtenu cette justice dont nous allons rappeler les raisons et que ses amis lui souhaitent.

Hélas ! telle n'est pas — pas encore ! — la vérité.

Libérer Philipponnet ? L'Administration, qui s'y est toujours opposée, résiste. Et il ne faudra pas moins que la volonté de M. le ministre de la Justice pour obtenir... justice !

Nous pouvons donc dédier en toute confiance à M. Paul Reynaud l'essentiel de ce qui suit :

C'est une simple et douloureuse histoire.

UNE QUERELLE D'EXPERTS

Le 12 août 1925, Emile Philipponnet, ancien combattant, adjudant de réserve, marié, père de famille, cité, décoré, estimé de tous, quittait Lyon, son pays, pour s'installer à Paris, 82, rue Rochechouart.

Il venait de trouver un emploi dans la capitale.

Le propriétaire de l'immeuble où il s'établissait lui louait un appartement meublé. Philipponnet possédait son mobilier personnel. Mais il dut en passer par là. On était alors en pleine crise des loyers et en pleines spéculations illicites. Philipponnet apprend qu'un appartement non meublé est vacant au quatrième étage. Le propriétaire consent à le lui louer à la condition que Philipponnet lui achète des meubles placés dans le logement meublé du rez-de-chaussée.

Combinaison singulière. Philipponnet est contraint de l'accepter. Le propriétaire lui fait signer un contrat aux termes duquel cette convention est acceptée. Les meubles — salle à manger « façon » moderne, un buffet, quatre chaises et une chambre à coucher « façon » citronnier — seront vendus pour 30 000 francs. La convention est signée en un exemplaire unique le 26 novembre 1925. Cette pièce reste entre les mains du propriétaire.

Philipponnet porte plainte contre celui-ci pour spéculation illicite. Le commissaire demande communication de la convention. Le propriétaire la fournit.

Elle porte 12 000 francs. Philipponnet prétend que la pièce a été truquée, falsifiée. Il dépose une plainte en faux. Le juge d'instruction, M. Brack, nomme un expert. Celui-ci, M. Vigneron, conclut à la falsification. Il est formel. Sa conclusion est péremptoire :

La présomption de fraude, écrit-il, est devenue une certitude quand, examinant attentivement le groupe de chiffres, j'ai vu très nettement apparaître sous les chiffres en rouge la silhouette de chiffres formant la somme initialement portée. CHACUN PEUT LE CONSTATER AVEC UNE LOUPE PUISSANTE.

Par ailleurs, il a constaté aussi la trace de lavage de ces derniers chiffres incomplètement effacés.

Le propriétaire est inculpé. Il demande une contre-expertise. Philipponnet consent. Le propriétaire demande que cet expert soit M. Bayle. Le juge désigne celui-ci.

M. Bayle dépose un rapport de quarante-sept pages, fort scientifique, où il raille savamment la simplicité des moyens employés par M. Vigneron. Mais il a l'imprudence — ou le soin — de détruire la partie litigieuse du document, ce qui empêche toute constatation nouvelle.

Le propriétaire obtint un non-lieu. Philipponnet perd son procès et n'aura pas son logement.

Il est indigné des termes du rapport de M. Bayle et de son procédé. Il l'accuse, pour le moins, d'erreur. Il est, depuis toujours, violemment épris de justice.

Il attend M. Bayle devant les locaux de l'Identité judiciaire. Au moment où celui-ci arrive, il le tue d'un coup de pistolet et se constitue immédiatement prisonnier.

Il est condamné, comme nous l'avons dit. Et, sans doute pour que la justice soit complète, M. Vigneron, l'honnête expert qui a constaté la trace matérielle des chiffres effacés, est révoqué de ses fonctions d'expert.

M. BAYLE, EXPERT OFFICIEL

Si M. Vigneron, expert, et Philipponnet, assassin, mais honnête homme, ont dit la vérité, M. Bayle est l'auteur d'un rapport inexact et d'une flagrante injustice.

M. Bayle est considéré par les magistrats de l'ordre judiciaire et policier comme inflexible et irréprochable. Telle était du moins l'opinion officielle en ce temps-là. Mais, depuis...

Depuis, un procès civil a révélé, après la mort de M. Bayle, le train de vie de ce fonctionnaire fort supérieur au montant de ses appointements. M. de Castelnaud, ancien député et neveu du général, m'avait apporté à moi-même des renseignements graves et de nature à confirmer la thèse de



M. Bayle, chef de l'Identité Judiciaire. A droite : L'escalier du Palais de Justice où il fut abattu à coups de revolver.

Philipponnet dans sa suspicion contre la sincérité de l'expert. M. de Castelnaud a fait une démarche pour obtenir la grâce de Philipponnet. Il a été reçu par le directeur des Affaires criminelles et des Grâces. Celui-ci lui avait laissé espérer qu'une mesure de faveur serait prise. M. de Castelnaud, faisant état des renseignements très importants qu'il apportait, parla de revision. Mais le haut fonctionnaire s'écria aussitôt :

— Non ! Non ! Pas de revision ! Cela, jamais !

Et M. de Castelnaud comprit que, si l'on voulait obtenir la grâce de Philipponnet, il convenait de laisser à M. Bayle son auréole de savant et d'expert impeccable.

M. Oger, ancien directeur des services civils d'Indochine, m'a, lui aussi, apporté d'effroyables précisions.

Ce qu'on peut dire en demeurant dans la modération, c'est que M. Bayle s'est trompé en diverses circonstances dans ses expertises, notamment dans l'affaire Duquesne et Nourric. Et l'on peut aussi s'étonner qu'il ait fondé, étant expert officiel de justice et fonctionnaire, une « Société d'Expertise et de Contrôle » qui avait pour but de faire authentifier les chefs-d'œuvre de peinture ancienne ou moderne par des procédés réputés infailibles. Mais le nom de M. Bayle devait être d'un grand poids. Et l'œuvre ainsi certifiée prenait une valeur

M. Reinach, de l'Institut, a été très dur pour M. Bayle. Très dur aussi pour lui, ce président de la Cour d'assises d'Anvers devant qui vint témoigner, en faveur d'un riche meurtrier, M. Bayle qui fit de surprenantes déclarations techniques à la demande de la famille dont il fut l'expert privé.

Si pénibles que puissent être ces éléments d'enquête, ils sont nécessaires pour apprécier avec exactitude et équité la faute de Philipponnet.

L'ADIEU A M^e J.-C. LEGRAND

Depuis sa condamnation, tous ceux qui l'ont connu, ses amis, ses anciens patrons n'ont pas cessé d'espérer et de demander sa libération. Ils avaient chargé M^e Jean-Charles Legrand, à ce moment avocat — et jeune avocat — à la Cour, de prendre en main la cause de Philipponnet. Au moment du départ de celui-ci pour la Guyane, M^e Jean-Charles Legrand avait été à l'île de Ré pour lui faire signer son recours en grâce. Il m'a lui-même conté, en termes émus, cette suprême rencontre.

Philipponnet, m'a-t-il dit, était plein de courage et de résignation. Il m'a recommandé de reconforter sa femme. Il m'a aussi parlé de Bayle et il m'a dit de toute sa conviction : « Il a agi malhonnêtement ! » Quand il s'est embarqué, j'étais là, sur le petit quai de Saint-Martin-de-Ré. Il s'est tourné vers moi et il m'a crié : « Merci, Maître ! » Je lui ai répondu : « Au revoir ! » Et *Police-Magazine*, rappelant cette scène, ajoutait : Philipponnet reviendra-t-il ?

UNE GRACE NÉCESSAIRE

Or, les grands quotidiens ont publié, ces derniers temps, quelques mots sur cette affaire et ont annoncé la grâce prochaine de Philipponnet. Cette nouvelle était malheureusement prématurée. L'histoire de cette grâce, juste et nécessaire et toujours refusée, doit être contée.

Un comité des amis de Philipponnet s'était constitué à Lyon qui est son pays d'enfance. Son frère m'a dit :

— Ce comité est composé de gens comme moi, doués d'une volonté opiniâtre et qui veulent délivrer Emile.

Il m'a dit aussi ceci : chaque fois qu'une demande de grâce était formulée, l'Administration ne manquait pas de laisser entendre qu'il y avait intérêt pour le condamné à l'attendre en confiance et dans le silence. C'est ce qui fut fait. Et nous-mêmes, ici, depuis sept années, nous n'avons jamais évoqué de nouveau l'affaire Philipponnet. J'avais eu cependant de ses nouvelles du bagne où il subissait sa peine avec une admirable sérénité.

Une première grâce, m'expose le frère du condamné, avait été demandée l'an dernier. Des espérances formelles avaient été laissées à cette requête. Mais le temps passa. Et Philipponnet resta au



Philipponnet.

bagne. Une seconde demande a été alors formulée par M. Emery, président de la Ligue des Droits de l'homme de Lyon. Lui, il avait obtenu une promesse : le dossier partait pour examen à la Chancellerie. La grâce devait être accordée à l'occasion du jour de l'an. Rien... Toujours rien...

La famille du malheureux, ses amis, ne veulent pas encore désespérer. Mais ils ne comprennent plus.

Et je ne crois pas errer si j'ajoute que l'Administration pénitentiaire de la Guyane comprend, elle, mais qu'elle ne désespère pas. Ce qu'il y a de singulier dans le cas de Philipponet, c'est que les chefs du bagne ont été les premiers à le proposer pour une mesure de faveur. Cependant, quand Philipponet est arrivé chez eux, son dossier, qui doit obligatoirement contenir des notes administratives, portait que ce condamné ne devait en aucun cas obtenir un emploi de faveur. Jamais une pareille mention ne figurait sur aucun dossier. Il faut dire que la Direction du bagne n'en a pas tenu compte très longtemps. En récompense d'une conduite parfaite, Philipponet, depuis quelques années, a été employé en qualité de comptable. J'ai eu de ses nouvelles au temps où *Police-Magazine*, ayant lutté pour démontrer l'innocence de Lartigue et obtenu sa grâce, avait été récompensé de son effort. L'innocent, rendu aux siens, m'avait conté l'histoire du séjour de Philipponet au bagne. Il m'avait dit combien il avait été estimé de tous. Les officiers de l'Armée du Salut qui m'avaient entretenu de son cas et qui s'y intéressaient avaient confirmé de tout point les déclarations de Lartigue.

La première demande de grâce, en faveur de Philipponet venait du bagne et elle émanait de ses geôliers !

Mais la Chancellerie l'avait toujours refusée. Elle ne l'accorde pas encore.

La raison en est simple. La vertu de M. Bayle a été imposée comme un dogme. De très bonne foi, des magistrats de l'ordre judiciaire et de police estiment qu'il est nécessaire à la dignité de leur œuvre que la mémoire de M. Bayle demeure intangible. Ils lient leur honneur au sien. Libérer Philipponet, cela ne signifierait-il point qu'un des leurs ait pu faillir ? A cause de cela, Philipponet restera aux travaux forcés. A-t-on oublié que c'est sa tête qui avait été réclamée ? Il ne l'a sauvée qu'à cause de son honorable passé. Pour le reste, les jurés ne surent rien de l'expertise et de l'expert.

L'OPINION D'UN GRAND EXPERT : LE D^r LOCARD

Tel n'est pas cependant l'avis d'un autre grand expert, dont la compétence est universellement reconnue et dont on sait la célébrité : le D^r Locard, directeur du laboratoire de police municipale de Lyon. Celui-ci, avec une grande habileté dans les termes, estime qu'on doit libérer Philipponet et qu'on peut le faire sans porter nécessairement une trop lourde atteinte à la mémoire de M. Bayle. M. Philipponet, le frère du condamné, m'a rappelé dans toute leur exactitude les déclarations faites par le D^r Locard.

Dans cette affaire tragique, a-t-il dit, Philipponet n'a pas eu entièrement tort. Son geste meurtrier ne saurait, évidemment, se défendre. Mais il faut considérer que Philipponet avait un sentiment très vif de l'injustice et il était, de ce fait, souvent exaspéré. Son honnêteté était scrupuleuse. Le rapport d'expert qui lui avait donné raison était sans doute peu scientifique, mais était-il nécessaire qu'il le fût ? Ses conclusions n'en sont point pour cela fatalement erronées. M. Bayle a cherché non pas à donner tort à Philipponet, mais à établir que l'expert Vigneron s'était trompé. Il en résultait que la démonstration de la thèse de Philipponet était devenue impossible, le document ayant été privé de la partie litigieuse... On conçoit alors la colère de Philipponet victime de cette querelle de techniciens.

La condamnation est juste en elle-même. Mais sa fureur était explicable et on peut penser que cet homme, cet honnête homme a suffisamment expié.

La modération des termes de l'éminent D^r Locard est à retenir. Et, peut-être à imiter. Il ne s'agit pas, pour l'heure, de faire le procès de M. Bayle, expert, qui, il ne faut pas l'oublier, est mort assassiné. C'est-à-dire qu'il ne convient pas de le faire, si ce n'est dans l'intérêt du condamné. Et, puisqu'on peut grâcier Philipponet sans juger M. Bayle...

Seulement qu'on le gracie, selon le vœu de ses amis, de ses gardiens, ainsi que l'exige la vraie justice.

Nous répétons notre cri de 1931. Nous disions alors : Philipponet, assassin de Bayle a-t-il été une victime de Bayle ? Que la question, comme disait un président fameux, ne soit pas posée. Soit ! Mais grâce pour Philipponet !

MAURICE CORIEM.

Économisez 18 frs par an EN VOUS ABONNANT A **POLICE-MAGAZINE**



LE DUEL NAVAL DE Buenos-Aires

SENOR Don José Santelmo de Pereira y Pereira, fils d'un riche banquier de Buenos-Aires, était follement amoureux de la belle et coquette Dolores del Mayo Gerente. Dolores acceptait favorablement les hommages de Pereira et ne refusait pas ses cadeaux.

Mais elle n'était pas non plus cruelle envers Miguel Almonte, jeune propriétaire de Maquiches, dans le gouvernement de Rio Negro.

Pereira, lorsqu'il apprit qu'il était trompé par sa belle, songea d'abord à la tuer. Réflexion faite, il décida de provoquer Almonte en duel.

Mais quel duel ! Un matin, à l'aube, de rares témoins virent une étrange flottille quitter le port de Buenos-Aires et se diriger vers la haute mer : un canot à moteur, l'*Almirante*, remorquant deux petits canots. Il y avait, à bord de l'*Almirante* six hommes : Pereira, Almonte et leurs témoins. Car on partait pour un duel naval.

Arrivé en plein océan, l'*Almirante* stoppa. Pereira monta dans l'un des canots, et Almonte dans l'autre. Chacun d'eux était vêtu comme un soldat, en casque, tout le corps recouvert d'une cuirasse d'un type spécial, résistant aux balles de revolver. Il s'agissait, selon les conditions du duel, de couler le canot de l'adversaire en le criblant de balles.

L'*Almirante* coupa le câble le reliant aux canots et ceux-ci se mirent à flotter sur l'océan. Le canot à moteur s'éloigna d'une centaine de mètres, puis donna le signal : « Tirez ! »

Les deux hommes, debout, ouvrirent le feu l'un contre l'autre. Emportés par le courant, ils ne cessaient de tirer en prenant chacun bien soin de viser la frêle embarcation de l'adversaire. Cependant, une balle

atteignit Almonte au bras. Le combat dura plus de quarante minutes. Finalement, le canot de Miguel Almonte commença à donner de la bande, puis se renversa. Almonte tomba à l'eau, chercha en vain à se dégager et coula.

Le vainqueur Pereira fut hissé de son canot fortement endommagé, à bord de l'*Almirante*. Tous les hommes jurèrent de garder sur le duel le silence le plus absolu et rentrèrent à Buenos-Aires.

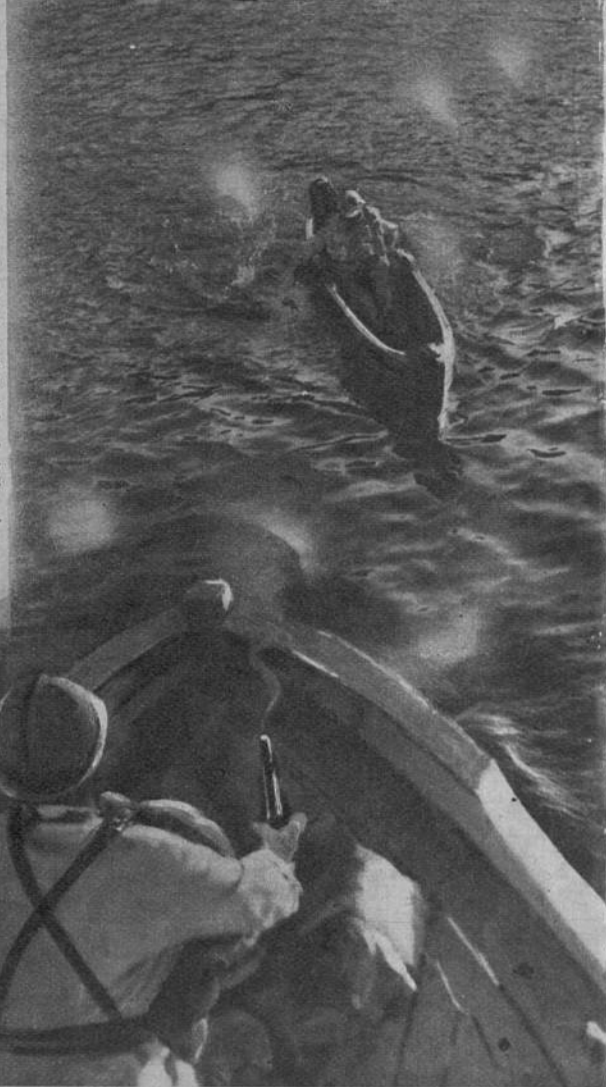
Pereira accourut le même jour chez la belle Dolores. Mais celle-ci ne tarda pas à s'inquiéter de l'absence de Miguel Almonte. Pereira l'assura n'en rien savoir. Dolores eut alors recours à la ruse. Elle jura à Pereira qu'elle n'aimait que lui et sut à tel point capter sa confiance qu'il lui avoua la mort d'Almonte. Dolores le quitta immédiatement sous un vague prétexte, pour téléphoner à la police. Pereira fut arrêté, de même que ses amis. Devant les juges, ils se défendirent d'avoir commis un assassinat.

« C'était un duel régulier ! clamaient-ils.

Une peine de dix ans de prison pour Pereira, de trois ans pour ses témoins, a sanctionné ce duel naval.

ANDRÉ-G. BLOCK.

Une balle atteignit Almonte au bras.



On accuse, on plaide, on juge...

LA PHOTOGRAPHIE DE L'ÂME SŒUR

Jeune homme, brun, élégant, ingénieux, fortune personnelle, cherche en vue du mariage une sœur, jolie, vingt-cinq ans maximum, blonde, grande, mince, silhouette mode.

Le jeune ingénieur brun qui cherchait, par la voie d'un journal, l'âme sœur blonde, s'il est permis d'employer cette métaphore, reçut une lettre accompagnée d'une photographie :

« Je serai, disait la missive, votre âme sœur ; je réponds au signalement de la femme que vous désirez... »

De fait, une idylle commença à l'ombre des vieilles statues du Luxembourg où eurent lieu les premiers rendez-vous.

Puis, ce fut de longues promenades dans les petites rues pleines de souvenirs qui avoisinent le grand jardin.

Tout un printemps, ils promènèrent leur amour naissant en banlieue, parmi les fleurs mouillées, l'odeur végétale et humide de l'herbe.

Soupirs heureux, mots passionnés, serments d'amour et l'histoire se termina comme se terminent tant de choses, par des règlements de comptes dans une chambre civile.

« Je demande cent mille francs de dommages intérêts pour rupture de promesse de mariage, plaida la jeune fille.

« Je n'ai pas promis le mariage, répliqua le jeune homme, la preuve, c'est qu'elle avait accepté d'être ma maîtresse.

« J'ai accepté d'être votre maîtresse, parce que je croyais devenir votre femme, ainsi que le promettait votre annonce.

Et l'ex-amoureux de rétorquer qu'il avait dans cette annonce demandé une âme sœur blonde, grande et mince et qu'il avait reçu une photographie pouvant faire croire que l'original répondait à ce signalement, alors qu'en vérité la jeune fille était blonde, mais d'un or sombre presque roux dû à l'art d'un coiffeur adroit et que, de plus, elle possédait des rondeurs tandis qu'il préférait les angles.

« Mais, interrogea le président, pourquoi, si cette demoiselle ne répondait pas

à l'image qu'il désirait, pourquoi en a-t-il fait sa maîtresse ?

Et l'avocat du poursuivi de répliquer : « Parce que mon client est un galant homme et qu'il est difficile de dire à la femme qui est là : Vous n'êtes pas mon type !

Pourtant les débuts de l'idylle, d'après certaines lettres lues à l'audience, semblaient merveilleux, chacun, suivant la coutume, se grimant quelque peu pour enchanter l'autre, la femme était toute séduction, l'homme tout amour.

« Chérie, écrivait-il, je suis poursuivi par tes yeux dans lesquels vacille toujours une flamme sensuelle. Le perpétuel désir de tes caresses me torture... Je rêve tout haut : je te tiens dans mes bras sur le divan de ma chambre. Les œillets que tu as apportés répandent dans la pièce leur parfum poivré et énervant et, toi, tu es pâmée, buvant mes baisers comme une liqueur grisante... Ah, je t'aime... je t'aime !... »

Et la femme de répliquer en écho : « Mon amour, je t'aime aussi de tout mon cœur, de toute ma chair. Nos corps s'épousent et se comprennent... Ton souvenir, quand je ne t'ai pas vu deux jours, me brûle et me fascine... Ah, quelle idée merveilleuse tu as eue de mettre cette annonce dans un journal !... »

Lui répond par une missive enflammée : « Oui, ma chérie bien-aimée, tu es à la fois l'âme sœur que je réclamaï, la maîtresse que je désirais et la compagne de toute ma vie !... »

Ce qui, d'ailleurs, n'empêcha pas son avocat de plaider qu'une idylle commencée d'après une annonce et sur une photographie ne pouvait aboutir à un mariage, mais seulement à une courte liaison. Les magistrats ne pensèrent pas ainsi et accordèrent soixante mille francs à l'âme sœur délaissée.

« Peu importe, dit le jugement, la façon dont deux êtres se sont connus. »

■ ■ ■

LE PRIX DU CHAGRIN

Le chien d'un restaurateur dormait paisiblement sur le seuil de la maison de son maître. Tout à coup, il est troublé dans ses songes par un jeune berger allemand, qui saute sur lui.

Le gros chien a le réveil mauvais et le drame commence...

Mais laissons la parole à la propriétaire désespérée et larmoyante du jeune berger, laquelle poursuit le propriétaire du gros chien en mille francs de dommages intérêts devant le juge de paix.

« Voilà... monsieur le président, ce qui s'est passé : le gros a bondi sur mon petit et l'a férocelement mordu sous l'oreille droite.

« Le pauvre s'est mis à pousser des cris épouvantables ; toute la rue était en émoi.

Je l'ai conduit chez le pharmacien, car tout son corps s'était mis à enfler de façon démesurée...

A cette évocation, la pauvre femme pleure si abondamment que le juge de paix lui conseille de se calmer.

Avec des sanglots, elle continue : « Il est mort deux jours après, dans des souffrances atroces... Nouveaux gémissements, puis elle conclut :

« Je demande trois cents francs pour les frais du vétérinaire et sept cent francs pour mon chagrin.

Maître Jeanne Quillard, avocat du propriétaire du chien meurtrier, fait remarquer que la victime n'étant ni muselée ni tenue en laisse, comme l'exige l'ordonnance de police, la demanderesse n'avait droit à aucune indemnité.

Mais ladite demanderesse ne l'entend pas de cette oreille : séchant ses larmes, elle s'exclame :

« Comment pas de laisse ? Quelle plaisanterie !... Même que mon pauvre petit défunt tenait sa laisse dans sa gueule !

« C'est, remarque le président, ce qu'on appelle se conduire soi-même.

Et il n'accorde à la plaignante que le remboursement du prix de la note du vétérinaire... en omettant de monnayer son chagrin.

« Hélas, gémit la demanderesse indignée, la Justice n'est pas de ce monde !

SYLVIA RISSER.

La côte aux

P

LISSANT ses paupières à cause du soleil réverbéré par la mer très bleue, l'homme me dit sans émotion :

— Hé! oui, c'est ici la côte aux cadavres... De la Madrague de Montredon aux Goudes, de mystérieux courants ramènent vers le rivage les corps errant dans les vagues...

— D'où viennent donc tous ces cadavres? demandai-je avec une curiosité un peu inquiète. Ils ne proviennent pas de naufrages, j'imagine!

— Oh! non, répondit mon compagnon. Mais de crimes...

— De crimes?... Ils sont donc si nombreux? repris-je avec un air de doute.

— Ah! Si on voulait s'occuper de toutes ces carcasses que la mer dépose au fond des calanques, on n'en finirait plus!

Tandis que Rémy, mon étrange compagnon, parlait, je me souvenais des récits que m'avait faits, quelques jours auparavant, un policier marseillais de mes amis.

Ce jour-là, en effet, on avait retrouvé dans une crique rocheuse le corps d'un Arménien aisé dont le visage était dévoré par ce qu'on appelle ici des *favouilles*, autrement dit les crabes.

L'inspecteur me disait que la surveillance du port qui s'étend sur plus de 20 kilomètres, si bien faite soit-elle, ne pourra jamais être assez complète pour qu'il soit permis de savoir ce que deviennent tous ceux que les barques de pêche et même les vedettes d'excursion conduisent en mer...

Un cadavre, ça se glisse facilement dans un sac, me disait-il sans emphase. Et qui fera jamais attention à tous les sacs, à tous les ballots informes, à toutes les charognes qui voguent au large des côtes, de l'Estaque à Pointe-Rouge la bien nommée?...

J'avais frissonné en écoutant ces confidences d'un fin limier qui possède les bas-fonds de Marseille sur le bout du doigt.

Je frissonnai à nouveau, lorsque j'entendis Rémy crier, près de moi, ces mots tragiques en pointant son index vers les remous sournois qui tourbillonnaient contre les roches déchiquetées :

— Vé! Encore un machabée, je parie! Regardez ce paquet qui bute contre les récifs...

La mer était très calme : le temps était beau pour la saison et, pourtant, dans cette calanque qui s'enfonçait dans le rivage comme la lame d'un poignard, les flots paraissaient durs et traitres.

Je n'ignorais point que des désespérés s'y étaient précipités, juste à cet endroit isolé.

Je savais aussi que des assassins y avaient jeté les corps encore tièdes de leurs malheureuses victimes.

Presque toujours, du reste, le gouffre infernal avait rendu les corps non sans avoir pris l'horrible soin de les défigurer au point qu'on ne pouvait plus mettre un nom sur les restes en charpie qu'il vomissait.

— Allons voir de plus près!

Nous dévalâmes les rochers rendus plus blancs encore par une lumière incomparable qui ruisselait de l'île Maire au Frioul, et nous approchâmes de l'eau claire que des courants invisibles semblaient brasser.

Ce sac-là, qui vient contre le rocher!... Des bouchons, des débris de liège, de vieux bidons, des planches, un tronc de palmier plus raide qu'un mort, des bouteilles vides et aussi quelques boules de mazout tournoyaient paresseusement autour d'un sac gonflé dont l'ouverture avait l'air d'être cousue.

— On ferait mieux d'aller prévenir la gendarmerie!... proposai-je, mal à l'aise, il faut bien l'avouer.

— Peuh! Remonter jusqu'à Pointe-Rouge, on en a pour un moment...

— Alors, alertons les marins de l'artillerie des forts...

Rémy ne répondit pas. Il me montrait la mer du doigt.

Une vague un peu plus forte venait de renverser le colis macabre. Des pattes de chien apparurent, émergent du sac troué par les poissons et les crabes, et nous poussâmes un soupir de soulagement.

Cette idée de mettre un cleps dans un sac, maugréa Rémy. Comme si ça ne devrait pas être réservé aux hommes!...

Et il se mit à débiter comme une litanie funèbre les noms des femmes et des hommes qui, à sa connaissance, avaient disparu ces derniers temps, sans laisser de traces, soit des rues chaudes du Vieux-Port, soit des maisons bourgeoises de la ville, soit des villes cossues de la Corniche.

D'abord, les gonzesses, précisait-il; j'en connais plus de dix qui se sont envolées de la circulation...

Il les énumérait en comptant sur ses doigts qu'enserraient de fausses bagues taillées :

— Rita, la femme à Doumé; Loulou la Sétoise; Ginette la Parisienne; Quinze-Grammes, de la rue Longue-des-Capucins; Marie la Gitane; Lolita l'Espagnole; Langue de Velours; la Puce du Racati... Est-ce que je sais, moi, à la fin?...

— Et les hommes? interrogeai-je. — C'est pareil. Il y en a une « pagaie ». Des réfugiés espagnols victimes d'ennemis politiques, des Grecs, des Arméniens, des Nabos...

— Des quoi?...

— Des Italiens si vous préférez. Et puis les marins d'excursion attaqués et dévalisés en mer, les barbeaux exécutés en bateau et jetés à la flotte, les « donneurs », invités à une partie de pêche, qui deviennent la proie des murènes et des esquinades... C'est si discret, la mer! Ça ne « l'ouvre pas ». Il y a même eu un consul d'Angleterre à Marseille, et aussi des tas de touristes pleins aux as et des rentiers trop peu méfiants... Rappelez-vous les affaires sensationnelles de ces derniers mois!...

En voici une qui eut un retentissement à Marseille.

Il y a déjà quelque temps de cela. A cette époque, la mer avait laissé dans les calanques de la Madrague, en moins de quinze jours, trois cadavres.

Trois cadavres d'hommes.

Or la disparition d'un rentier venait d'être signalée à la police.

Selon l'opinion des enquêteurs qui avaient déjà recueilli un certain nombre d'indications, le disparu aurait succombé au cours d'une basse orgie avec des filles de la rue Lulli.

Celles-ci qui n'auraient pas osé entôler le riche « micheton » auraient alors dépouillé le cadavre de son argent. Puis, avec leurs hommes prévenus et accourus des bars de la place de l'Opéra, elles auraient chargé le corps dans un taxi.

Pour le transporter où?

Vraisemblablement au fond de l'eau, lesté de grosses pierres.

Mais, sans barque, les bandits n'avaient pu que jeter le cadavre au bord du rivage. Dans ce cas, s'il avait été lancé du haut des falaises de l'Escalette ou des Goudes, les vagues ne tarderaient pas à le libérer de ses entraves et le ramèneraient vers les calanques où viennent s'échouer tous les péris en mer du golfe. Aussi espérait-on retrouver le rentier dans l'un des trois corps atterris sur la côte.

Mais, à chaque examen, les policiers ne purent que répéter avec découragement :

— Non, ce n'est pas ça!

Quelques jours plus tard, le mistral qui soufflait avec violence poussa à la Madrague de Montredon le cadavre d'un quatrième noyé inconnu.

Le soir même de l'annonce de cette découverte macabre dans les journaux marseillais, une femme se rendait à la Morgue pour demander à voir le nouveau noyé.

Mais il a été reconnu par sa sœur, déclara le gardien.

— Ça ne fait rien, insista la visiteuse; il faut au moins que je voie ses bijoux, sa montre s'il en a une!

Touché par l'angoisse de la jeune femme, le gardien accéda à son désir et alla chercher les bijoux du mort, dans la salle où sont exposés les corps sur des dalles de pierre.

— Voici la montre et la chaîne, dit-il quelques instants plus tard en revenant avec de pauvres objets de pacotille.

— Ce n'est pas ça, ce n'est pas ça, dit la jeune femme comme soulagée d'une terrible appréhension.

Et, défaillante, les jambes molles et la langue sèche, elle sortit de l'hallucinante nécropole...

Cette femme qui s'intéressait tant aux noyés sans nom, c'était une célébrité de Marseille : la Rouquine.

De la Belle-de-Mai à Endoume, tout le monde connaissait sa chevelure rousse comme un casque de feu, sa petite taille, son minois tacheté de taches de son, son sourire gouailleur de gosse du faubourg.

Enfant de la rue, elle avait poussé au hasard entre les pavés des venelles sans air. A treize ans, elle paraît sur la scène de l'Opéra Municipal avec ses tresses rouges et sa voix extraordinairement timbrée. Puis elle vend des cravates sur le cours Belzunce, où son bavout assembla une foule de badauds.

A quatorze ans, elle accouche d'une fille née des hasards de sa vie mouvementée. Elle confie l'enfant à une vieille parente, et, le plus naturellement du monde, elle descend s'expliquer sur le trottoir

pour gagner sa subsistance et celle de sa petite.

Dès onze heures du matin, elle arpente sans honte les trottoirs de la rue Sainte, de la rue de la Darse, de la rue Lulli, de la rue Paradis... Elle tourne autour de ce rectangle de prostitution dont elle est la benjamine insouciant et rieuse.

Brusquement, elle devient inquiète. Elle a moins de courage pour travailler; elle fait de longues stations dans les bars où elle avale coup sur coup des « momis » et des fines tord-boyau...

Et la voilà qui s'intéresse tout à coup aux noyés que les courants ramènent vers la terre...

Elle tressaille un matin en lisant qu'un cadavre rongé par les « favouilles » a été repêché du côté de Pointe-Rouge.

Elle court à la morgue, là-bas, au cimetière Saint-Pierre, plus loin encore que la prison Chave.

Elle en revient démontée; et elle boit pour ne plus voir le fantôme de ce noyé inconnu qu'elle a voulu aller une dernière fois contempler à la morgue.

Mais une rivale de tapin a flairé le drame. Elle sait que l'homme qui a disparu de la rue Lulli avait sur lui plus de 50000 francs quand il est entré dans l'hôtel de

passé.

Cadavres

Alors pourquoi la Rouquine s'inquiète-t-elle si vivement de connaître l'identité des noyés que la mer rejette à la côte?

La Sûreté est alertée: coup de téléphone, lettre anonyme...

Le gardien de la morgue est interrogé. Il raconte qu'il a reçu la visite d'une jeune femme, frêle comme un enfant, aux cheveux rouges.

C'est la Rouquine qui a fait le coup, déduisent les enquêteurs.

On la « saute » à la sortie de son hôtel.

cation de

— Tu

sait tout.

— Je ne

— Ah!

des Goudes

Alors

proie à un

— Tu v

Et pourqu

— C'éta

Et, apr

toute en

rue Lulli.

Orgie c

pour acte

Rouquine

L'incon

ne le sau

Toujour

Lunette,

vait, lui

d'un coup

Le coup

La Rou

le corps i

les bras

à descend

Puis le

— Ils l

— C'est

La voit

côte dés

grillage l

embarras

Mystère

Pour u

Maintenu

malheure

proie des

les Marse

labaises.

Quant

quelque t

faction su

A prése

On m'

dans un l



qu'on l'a amenée pour une affaire plus grave que la vérification de sa carte de fille soumise.

— Tu as fait le coup de la rue Lulli. Avoue, on sait tout.

— Je ne sais rien. J'ai juste fait un bon micheton...

— Ah ! oui, celui qui est au fond de l'eau du côté des Goudes...

— Alors il est noyé ? se trahit la Rouquine, en proie à une frayeur soudaine.

— Tu vois bien que c'est toi qui as fait le coup... Et pourquoi es-tu allée à la morgue ?

— C'était pas sa montre ; la sienne était en or...

Et, après un « cuisinage » excédant, elle raconta toute en larmes l'histoire étrange du disparu de la rue Lulli.

Orgie crapuleuse dans une chambre misérable avec, pour acteurs, le client, deux mauvais garçons et la Rouquine.

L'inconnu aurait-il montré sa liasse de billets ? On ne le saura jamais.

Toujours est-il que l'un des truands, le nommé Lunette, s'est dressé derrière lui pendant qu'il buvait, lui a passé son bras droit derrière le cou et, d'un coup sous le menton, l'a renversé en arrière.

Le coup classique du père François !

La Rouquine est allée héler un taxi. On a transporté le corps inanimé dans la voiture, en le soutenant par les bras dans l'escalier pour faire croire qu'on aidait à descendre un homme ivre...

Puis le taxi est parti !

— Ils l'ont noyé, dit quelqu'un.

— C'est pas vrai ! rugit la Rouquine.

La voiture a-t-elle filé jusqu'aux Goudes, vers cette côte désertique où il est facile de « mouiller, dans un grillage lesté de grosses pierres, le cadavre d'un client embarrassant ?...

Mystère !

Pour une fois, la mer a gardé le noir secret. Maintenu au fond par une lourde masse, le corps du malheureux disparu de la rue Lulli est devenu la proie des crabes et des poissons de roches avec quoi les Marseillais confectionnent de si succulentes bouillabaisse.

Quant à la Rouquine, elle a été relâchée après quelque temps, faute de preuves, et elle a repris sa faction sur le trottoir.

A présent, elle s'est élevée en grade.

On m'a dit qu'elle était devenue sous-maitresse dans un lupanar bien achalandé...

Il faut d'ailleurs remarquer — fait curieux — que, si la victime peut-être identifiée, la mer garde jalousement son corps.

Lorsqu'il y a quelques années disparut M. Lec, consul d'Angleterre à Marseille, on crut voir le cadavre du malheureux accroché à un récif au large du cap Croisette.

On retira en effet un corps de la mer, mais c'était celui d'une femme. Elle était à tel point défigurée qu'il fut impossible de l'identifier.

De l'énigme numéro un était née une deuxième énigme.

— Vé ! Encore un macchabée, fit Rémy en indiquant le remous.

Le petit village des Goudes apparaît comme un repaire de corsaires.

La police dut s'avouer vaincue.

On enterra la femme inconnue.

On boucla le dossier de recherches du consul en concluant au suicide.

Et les eaux bleues de la Méditerranée ont continué à clapoter contre les digues et les rochers comme si rien ne s'était passé.

Après l'alerte provoquée par la découverte du chien crevé enfermé dans le sac, je remontaï avec Rémy vers le sentier de douanier qui serpente sur la falaise.

Le petit village des Goudes apparaissait sous le soleil comme un havre de corsaires. Dans une anse naturelle bordée de cabanons et de guinguettes, où les Marseillais aiment à se réunir le dimanche pour savourer en bandes joyeuses la bouillabaisse, deux ou trois douzaines de barques à moteur faisaient la sieste, mollement bercées par l'onde calme :

— Il faut voir ce coin par la tempête. c'est effrayant, dit mon compagnon en me désignant la masse imposante de l'île Maire, que relie à la terre, pour les besoins de la douane, des câbles aériens. Quand le vent souffle, que ce soit le mistral ou le vent d'est, c'est intenable sur ces rochers rongés. Une fois, en plein hiver, j'ai vu un car de trente personnes pris dans une bourrasque, faire trois tours sur lui-même et retomber sur ses pneus. Du reste, à tous les points de vue, c'est un drôle de bled. C'est à la fois la côte aux cadavres, le repaire des contrebandiers et des pêcheurs à la dynamite, le rendez-vous des barbeaux et la calanque des exécutions.

— Brr ! Vous me donnez froid dans le dos avec votre énumération des spécialités locales.

— Je ne galège pas, croyez-moi. Té ! La voici, la calanque des exécutions !

Une crique se creusait en contre-bas dans ce paysage désolé qu'aucun arbuste n'égaie. Elle est bien connue des nervis à qui elle sert de champ clos pour vider leurs querelles.

Une vingtaine de mètres carrés de sable et de fin gravier constitue le terrain où les explications à la loyale peuvent se dérouler en toute tranquillité.

— C'est ici que Titin le Bosco, Ferdinand le Lyonnais, Paulou de l'Estaque, Antonio le Corse trouvèrent la mort en combat singulier... D'autres hommes y furent amenés en voiture et exécutés sans cérémonie : Albert des Pierres-Plates, Riton les Yeux tatoués, Marius le Joyeux... Ce dernier, par une chance invraisemblable, fut sauvé par des pêcheurs après avoir été jeté à l'eau par

ses « justiciers »... C'est même comme ça qu'il s'est réhabilité.

L'histoire de ce nervi vaut la peine d'être contée.

Transporté à l'hôpital par un automobiliste complaisant, Marius, la bouche crispée, la figure verdâtre, demeura impassible aux questions du policier dépêché à son chevet :

— Encore une fois, je te demande de me dire avec qui tu es allé aux Goudes. Parle si tu veux être vengé !

Aucune réponse.

Le lendemain, le policier revint avec la mère de la victime. Elle se pencha à son tour sur le blessé, s'appuyant des deux mains sur le traversin pour être plus près de son enfant.

— Mon petit, parle. Dis-nous qui t'a abîmé ainsi. De grâce, parle, mon petitou !

Marius le Joyeux leva les yeux vers la vieille femme, la regarda un instant pleurer, esquissa un pâle sourire :

— Laisse ça, va, maman. Je m'en occuperai lorsque je serai debout. Mais je ne parlerai pas !

Elle s'en alla en butant contre les lits, secouée de sanglots. Elle revoyait son petit accroché à ses jupes dans la demeure sombre du vieux quartier, puis gamin rentrant à la maison le visage en sang et les mains meurtries après s'être battu avec des camarades, enfin, adolescent, courant les bars de la place Victor-Gellu, les joues marquées de rouge à lèvres et d'estafilades.

Par miracle, il en réchappa.

A peine sur ses jambes, il alla trouver ses ennemis. Il s'appuyait encore sur deux cannes lorsqu'il pénétra dans le bar de la rue Haxo où il savait trouver ceux du clan rival.

Ceux-ci pâlirent en le voyant. Ils l'avaient condamné à mort pour une affaire trouble qui paraissait ternir sa réputation d'homme régulier.

— Que ceux qui m'ont arrangé ainsi se présentent ! s'écria le blessé. J'ai dans la rue un taxi-qui les attend...

Deux hommes s'avancèrent, la main à la poche.

— Laissons Marius s'expliquer ! déclara un barbeau respecté dans le milieu.

— Je ne m'expliquerai qu'aux Goudes, là où vous m'avez « jugé »...

— C'est correct. Allons-y !

La voiture fila par la rue Paradis, roula vers Pointe-Rouge et atteignit bientôt la calanque aux exécutions.

Le mistral sifflait : les vagues battaient la falaise avec une colère de taureau furieux.

Les hommes descendirent vers la grève dont le vent soulevait le sable.

Marius s'arrêta :

— Je suis un homme. Je n'ai jamais donné personne !

— Explique-toi, fit le barbeau qui servait d'arbitre. Pour commencer, dis-nous sur quelle indication Toni le Grélé a été « fait marron ».

— C'est bien simple, répliqua le Joyeux, il a été « balancé » (dénoncé) par Marius, du bar J...

— Mais tu l'appelles bien Marius ?

— Oui, mais je ne suis pas le seul à la Marsiale à porter ce prénom...

— Es-tu sûr que c'est ce Marius du bar J... ?

— Ma parole d'homme !

— Parfait ! On va aller le trouver...

Et, comme les hommes se disposaient à retourner vers la route où le taxi les attendait, Marius le Joyeux sortit son revolver et, les menaçant, déclara :

— Vous n'allez pas partir comme ça ! Moi aussi, j'ai un compte à régler...

— Et avec qui ?

— Avec vous... Que ceux qui m'ont tiré dessus et jeté à la flotte viennent par ici : j'ai deux mots à leur dire...

Abasourdis, menacés par le canon de l'arme, les deux « justiciers » obéirent à l'injonction.

Lorsqu'ils se furent éloignés d'une dizaine de mètres de Marius, celui-ci pressa la gachette de son « calibre » et leur envoya une grêle de balles dans les jambes.

Un seul fut blessé au mollet.

Le tir avait été si rapide qu'aucun des deux nervis n'avait eu le temps de faire usage de son arme.

Marius était vengé. Le coup était régulier, ainsi qu'en décida l'arbitre dans son procès-verbal parlé.

— A présent, serrez-vous la « pogne » et quittons la calanque pour aller boire le pastis de l'amitié ! conclut-il.

En arrivant au petit port bordé de cabanons aux noms tendres et joyeux, Rémy cligna de l'œil :

— Il faut voir ça à la belle saison ; c'est plein

de monde. Tous les « harengs » digne de ce nom viennent passer ici leurs vacances...

Pendant qu'ils vont ramasser les oursins avec le roseau ou taquiner les loups et les muges, leurs dames s'expliquent sur les trottoirs de Marseille. Le soir, elles rappliquent... C'est la belle vie. Les phonos chantent ; la T. S. F. hurle les nouvelles du jour ou les succès de Tino... Et, dans les deux ou trois guinguettes à pic sur la mer, les jeunes gambillent en « esquichant » les petites contre leurs poitrines bronzées par le soleil...

— Et les contrebandiers ?

— Ils s'en vont dans la nuit, comme des corsaires, pêcher les bidons floteurs ou les ballons de caoutchouc remplis de coco et d'opium, qui sont jetés par les hublots des cargos et des navires. La police et les douaniers connaissent leur petit jeu ; on les surveille, mais on n'arrive que très rarement à les pincer. Car, vous comprenez, pour ces sortes de pêches à la lune, les trafiquants emploient des bateaux qui ne risquent pas d'être gagnés de vitesse à la course... Après, tout tranquillement, ils se dirigent vers les lumières du petit havre bien abrité et déchargent leur précieuse cargaison dans une anse voisine où les attend seulement un mystérieux guetteur. Une fois la drogue débarquée, allez donc courir après !

Encaissé dans un demi-cercle de montagnes arides, le village des Goudes ne possède en fait de rues que le quai, trois ou quatre traverses accédant aux cabanons et une superbe avenue baptisée en grosses lettres bleues « Avenue Simon-Sabiani ».

C'est là qu'attend la patache qui relie ce hameau perdu au tramway de la Pointe-Rouge. Une auto antédiluvienne à la carrosserie disloquée et aux sièges éventrés...

Nous nous entassons dans cette guimbarde brimbalante, en compagnie de quelques marins des forts qui couronnent les crêtes des montagnes. Tant bien que mal, le moteur ronronne et la voiture se met en marche sur la route toute en virages.

En arrivant à une sorte de défilé sauvage et grandiose, Rémy m'expliqua :

— Il n'y a pas longtemps encore, cet endroit était un véritable coupe-jarrets.

De fait, le lieu est sinistre. D'énormes blocs de rochers se dressent de chaque côté de la route forment une sorte de gorge d'enfer d'où l'on s'attend à voir surgir des bandits coiffés de feutres pointus, drapés de capes déguenillées, armés de tromblons antiques tels qu'on se représentait jadis les brigands calabrais.

Mais mon compagnon me dit que les malfaiteurs qui arrêtaient les automobilistes pour les rançonner ne disaient plus : « La bourse ou la vie ! ». Ils intimaient d'un ton sans réplique :

— Ton fric ou on te met en l'air !

Si le principe n'a point changé depuis les siècles, le vocabulaire a évolué.

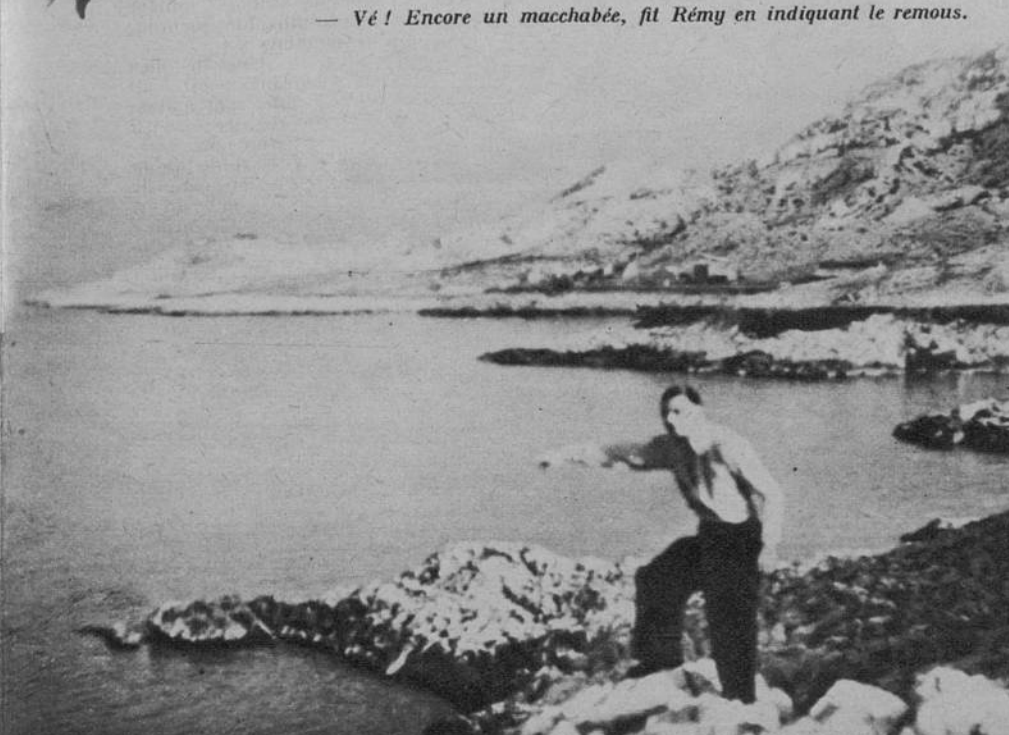
Chapeaux de feutre clairs, casquettes blanches, mouchoirs de soie noués sous leurs yeux, ces spécialistes de l'agression à main armée s'en prenaient surtout aux amoureux qui venaient chercher par les calanques solitaires le sable moelleux et l'isolement propice aux ébats galants.

Longtemps, les bandits ont été les maîtres de cette portion de route comprise entre l'Escalette et les Goudes, et il a fallu plusieurs expéditions de police pour purger la côte aux cadavres de cette pègre dangereuse.

Aujourd'hui, les attaques des dévoués de grands chemins sont devenues rares depuis que les propriétaires des cabanons échelonnés de Vieille-Chapelle aux Goudes ont résolu de faire leur police eux-mêmes...

C'est pourquoi il n'y a plus que les novices de l'agression qui osent encore opérer le long de ce rivage aride et découpé, auquel la mer apporte toujours d'étranges colis.

JEAN BAZAL.



La patache antédiluvienne qui relie les Goudes à Pointe-Rouge.





IV (1).

Les petites annonces qui tuent.



SEPTEMBRE 1916. Cette fin de nuit d'automne est chargée d'humidité ; l'approche de l'aube s'annonce par une brume légère qui noie les contours ; derrière ce voile qui, dans la nuit, compose une sorte de décor fantastique, comme si l'air était traversé par de souples robes de fées, Marseille dort, invisible. Là-bas, du côté des Catalans, le ressac paisible de la mer fait entendre une monotone symphonie. Tout est douceur, tout est repos. Mais quel est ce roulement cadencé qui, traversant le brouillard, semble venir d'un autre monde. Il grandit rapidement ; bientôt on l'identifie, c'est le bruit d'une troupe en marche. Au long de la rue de Suez ou de l'avenue Pasteur, quelques habitants réveillés doivent sauter de leur lit et courir jusqu'à la fenêtre pour regarder dans le petit matin passer les exécuteurs de la Justice : derrière le mur du Pharo, on va fusiller un espion.

Quatre heures sonnent à une horloge lointaine. Quelqu'un, pour la dernière fois, entend tinter une heure humaine. Malgré la tiédeur de la nuit, je frissonne tout à coup. Dans un cliquetis d'armes, les premiers rangs de coloniaux viennent de trouver la brume. Ce sont de vieux brisards chevronnés, que la conquête du Maroc a depuis de longues années endurcis et qui vivent au milieu des vicissitudes de la guerre avec la même égalité d'âme qu'un commerçant entre ses rayons ; des croix de guerre, des médailles militaires étoilent leurs poitrines ; pourtant, aujourd'hui, ces hommes audacieux baissent les yeux vers la terre et l'adjudant qui les commande tortille nerveusement en marchant sa moustache blonde :

— Sale corvée, mon lieutenant, me lance-t-il au passage.

La tristesse qui m'étreint la gorge me permet à peine de lui répondre un « oui » étouffé. Je le suis jusqu'au sinistre quadrilatère où entre la mer et le parc, au long de l'Institut médico-légal, sont exécutés les condamnés.

Devant un gros rocher gris qui, dans les demi-ténèbres, ressemble à une énorme bête accroupie, s'étend un fossé large de deux mètres ; ceux qui voudraient s'évader ne pourraient pas le traverser d'un bond. En deçà, à peine visible dans la pénombre, un poteau de bois se dresse : c'est le lieu de l'expiation.

A pas feutrés, tenant leurs baïonnettes pour empêcher qu'elles ne tintent, les troupes du service d'ordre se rangent, l'arme au pied, sur trois côtés du terrain. Ceux-là sont de jeunes soldats n'ayant pas plus de deux mois de service : c'est ça, la guerre, doivent-ils penser. Oui, la guerre, c'est cela aussi ; on ne supporte de tels spectacles qu'en songeant aux milliers de braves gens qu'a fait périr celui qui va mourir là, tout à l'heure. Celui... celle plutôt, car c'est une femme. Une femme qu'accompagnent trois mille spectres.

Des commandements circulent à voix basse ; les serre-file, circulant entre les rangées, font rectifier des alignements. Dans l'angle formé par le rocher et la muraille le peloton, lui, ne bouge pas ; la clarté progressive du jour qui se lève sculpte les hommes comme des statues :

— Garde à vous !

Au fracas des armes répond un roulement rapide. Par le chemin du fort Saint-Nicolas arrive au petit trot de ses deux lourds chevaux la voiture cellulaire, antique

guimbarde dont les essieux mal graissés grincent à chaque cahot. Le contraste est sinistre de ce bruit qui crispe les nerfs et du silence rempli d'angoisse qui pèse sur l'immense assistance. Deux gendarmes impassibles encadrent le cocher. A dix mètres du terrain, le conducteur tire sur les rênes ; les bêtes s'immobilisent cependant que le peloton d'exécution entoure le véhicule funèbre. Les premières flèches du soleil s'éparpillent sur l'acier des baïonnettes. La petite porte grillagée de la voiture s'ouvre ; deux autres gendarmes apparaissent. Puis, lentement, descendent deux sœurs franciscaines en robe sombre, aussi pâles que leur cornette ; un pasteur tout noir les suit. Enfin une mince silhouette s'encadre entre les montants de bois brun ; on voit, sur un manteau gris, palpiter au vent marin une mantille couleur du ciel.

La condamnée s'arrête un instant, face au grand large. La mer, dit-on, c'est l'aventure ; mais l'aventure vers laquelle va marcher cette femme est bien autrement mystérieuse : c'est celle du voyage de l'âme au pays d'où nul ne revient. L'espionne gonfle sa poitrine, aspire à pleins poumons une bouffée d'air frais. Puis elle tremble longuement, s'incline en avant comme si elle allait tomber, se redresse avec brusquerie et, livide, mais résolue, s'avance dans la direction du poteau. D'un geste de pitié, les deux religieuses qui l'encadrent, deux femmes dont la cinquantaine creuse le visage d'un lacs de rides, la prennent chacune par un bras ; quel courage ne leur faut-il pas, à elles aussi, pour surmonter toute défaillance en ce pathétique instant ! Je suis sûr que, parmi les hommes qui présentent les armes, plus d'une crosse vacille dans des mains mal assurées : comment un cœur de Français pourrait ne pas s'émouvoir en voyant le martyre d'une femme, même chargée des plus lâches crimes ?

La condamnée est maintenant debout devant le poteau. Le greffier du Conseil de Guerre s'avance, un papier à la main. Ce n'est pas la première fois que ce vieux sous-officier assiste à un pareil spectacle. Pourtant c'est en balbutiant, d'une voix que l'émotion enroue, qu'il donne lecture de l'arrêt ; les mots passent mal dans sa gorge serrée, il répète des bribes de phrases. C'est un supplice ajouté à l'autre.

Enfin l'officier de service donne l'ordre de lier la femme au poteau. Il s'avance vers elle, tenant un mouchoir qu'il approche de son visage. Mais, de sa longue main, élégante et blanche, elle écarte le linge :

— Non, murmure-t-elle d'une voix sans timbre ; on ne bande les yeux qu'aux bêtes.

— En joue !

Douze canons de fusil sont pointés sur elle. D'où je suis, on ne voit qu'une seule ligne sombre.

— Feu !

En même temps que s'abaisse le sabre, qui lance un brusque éclair, une flamme jaillit de chaque arme, douze détonations se confondent. Fauchée par la rafale, la condamnée s'affaisse, la tête tombante. Un brusque soubresaut l'agite encore, une main crispée arrache la mantille qu'étoilent des taches de sang. Puis les bras se détendent, et c'est devant un corps inerte, suspendu par les cordes comme un pantin désarticulé, que défilent les douze justiciers. Derrière eux, rapidement, l'officier se penche ; une dernière détonation, si sèche qu'on l'entend à peine : le coup de grâce.

C'est fini. Sous le soleil maintenant étincelant, on délie le cadavre. Dans un instant, sur la table de marbre de

l'amphithéâtre, s'étendra le corps gracieux de celle qui fut la jolie Dolorès Lopez, l'espionne aux petites annonces.

LA FEMME AUX JAPONAIS Longtemps je suis resté sur les lieux de l'exécution, pendant qu'au bistrot le plus proche le père Pascal débite le rhum à pleins verres. Seule m'a chassé une bande de gosses qui, massée autour du rocher, se dispute en criant quelques fragments de cuivre, tout ce qui reste des balles du peloton, débris sinistres qu'ils vendront pour quelques sous aux amateurs de souvenirs macabres. Tout en flânant, je me rappelle l'histoire de celle qui vient de payer de sa vie le hasard qui me fit, un jour d'été, monter dans le même train qu'elle...

Depuis combien de temps la brune Dolorès habitait-elle à Marseille, quand on commença de la connaître aux alentours du Vieux Port ? Nul ne l'a jamais su et elle-même n'a jamais voulu donner le moindre renseignement sur cette période de sa vie. Ce fut au milieu de 1915 qu'on la vit entrer dans un bar fréquenté par les marins ; elle était escortée par un petit homme au teint jaune, au visage glabre, à l'air impassible portant un galon d'or à sa casquette plate. Tous deux s'attablèrent et, peu après, ils furent rejoints par deux autres Japonais, eux aussi officiers de commerce. Les consommateurs, tous bourlingueurs des mers orientales, ne tardèrent pas à les identifier.

Ce sont, se dirent-ils entre eux, des gens de l'Aïno-Maru, un grand transport qui vient d'arriver de Yokohama. Pendant tout le séjour du bâtiment, les « Japs », comme on les appelait, revinrent deux fois par jour et bientôt ils fraternisèrent avec leurs collègues européens. Dans le quartier, Dolorès fut alors surnommée la femme aux Japonais ; elle avait pris une chambre dans un petit hôtel et vivait simplement avec l'argent que, disait-on, lui donnait son ami. Au bout de quelques semaines, les fils de l'Empire du Soleil Levant reprurent la mer et l'on vit Dolorès venir s'asseoir toute seule à sa place coutumière :

— Qu'est-ce qu'elle va devenir, M^{me} Mikado ? demanda un moussaillon qui n'avait pas la langue dans sa poche.

Le mot fit fortune. D'ailleurs « Madame Mikado » continua de mener la même existence exempte de soucis ; elle ne fréquentait guère les voisins, ne parlait volontiers qu'aux patrons et aux employés du bar, décourageait aimablement les hommes qui s'efforçaient de prendre auprès d'elle la place du Japonais disparu ; bref, elle eut bientôt dans tout le quartier la meilleure renommée et, comme elle possédait des papiers en règle, attestant sa nationalité chilienne, nul ne songea à fouiller plus avant dans sa vie.

Périodiquement l'Aïno-Maru revint, puis repartit. A chaque voyage l'officier jaune, qui s'appelait Fumi, retrouvait une Dolorès fidèle. Et l'idylle coulait sans histoire, petit entr'acte sentimental dans le grand drame de la guerre.

Il n'y avait pas que sur les quais et autour des bassins que l'on connaissait la femme aux Japonais. De temps à autre, on la voyait entrer dans les bureaux des deux plus grands journaux marseillais pour faire insérer une petite annonce. Tantôt c'était : *Victoria partira jeudi vacances, attendre à la gare ; tantôt : Attendez Alex samedi matin ; quelquefois : Rentre aussitôt.* Tous ces petits textes étaient signés Rita, ou

Sur la table de l'amphithéâtre s'étendra le corps gracieux de celle qui fut la jolie Dolorès Lopez, l'espionne aux petites annonces.

AGENTS SECRETS

SOUVENIRS INÉDITS

2^{ÈME} BUREAU

simplement Ri. Les vieux employés qui recevaient cette jolie femme avaient fini par faire avec elle un brin de caquette ; elle leur expliqua un jour qu'elle avait laissé en Espagne une nombreuse famille dont plusieurs membres étaient voyageurs de commerce et séjournaient peu de temps dans la même ville ; elle leur donnait ainsi des nouvelles, quand elle avait à leur apprendre une affaire urgente :

— C'est la mode là-bas, leur dit-elle. Comme les journaux marseillais arrivent un peu partout en Espagne, je suis sûre qu'ils savent ce que j'ai à leur dire plus vite que si je leur envoyais une lettre dans une ville d'où ils viennent peut-être de partir.

L'idée avait semblé ingénieuse et l'on avait trouvé que cette petite femme n'était pas sottée. Si l'on avait pu savoir que ladite petite femme ne recevait jamais de réponse de sa prétendue famille, ces insertions énigmatiques auraient peut-être semblé suspectes, mais comment l'aurait-on appris ? D'ailleurs, comme Rita et Dolorès ne fréquentaient pas le même milieu, on ignorait que ce fut la même femme. Aussi, dans le petit bar du Vieux Port, les marins ne se gênaient-ils pas pour parler devant elle de leurs voyages :

— Vous n'allez bientôt plus nous voir, disait l'un. Nous partons après-demain.

— Vous allez loin ?

— Jusqu'à Tahiti, chercher du coprah.

— Nous emmenons du matériel à Salonique, chuchotait un autre.

— Moi, racontait un troisième en confidence, j'ai entendu dire que, dans quinze jours, nous transporterons des troupes.

— Bon voyage, répondait invariablement Dolorès. N'oubliez pas madame Mikado !

— Pas de danger ! assuraient en riant les hommes, qui savaient bien qu'entre les escales ils évoqueraient souvent le fin visage de la Chilienne, sa peau ambrée, ses yeux noirs étincelants de flamme, ses dents éclatantes entre ses lèvres plus rouges que la pulpe de la grenade :

— Et surtout, concluait la jeune femme, attention aux sous-marins !

C'étaient alors des jurons et des imprécations contre ces sales requins d'acier qui, à l'affût sous les vagues, guettaient la chair fraîche.

— Je prierai pour vous, Santa Maria del Pilar.

Et les hommes s'embarquaient... On les revoyait rarement. Quand on finissait par s'inquiéter de la longueur de leur voyage, on apprenait par des camarades qu'ils avaient été envoyés par le fond avec leur bâtiment entre les Baléares et la Sicile, ou, dans le dédale des îles grecques : un pirate, jailli soudain des profondeurs en travers de leur route, les avait torpillés ou canonnés. Dolorès leur accordait quelques larmes.

Un jour de juin, la Chilienne annonça à ses amis qu'elle allait quitter Marseille pour quelques semaines :

— Une de mes cousines est au plus mal à Barcelone ; mon frère me télégraphie qu'on désespère de la sauver. Comme c'est elle qui m'a élevée, je ne veux



(1) Voir *Police-Magazine*, n° 391 à 393.

E'S
ÉDITS DU

par Bordeaux. Qu'allait-elle faire dans le Sud-Ouest ? On ne le découvrit que plus tard.

POUR QUELQUES COUPS DE CRAYON BLEU Trois jours après ce départ, je montais à Paris dans le train de Bayonne. Je m'étais installé dans un compartiment de première classe où je restai seul jusqu'à Bordeaux. Le convoi était arrêté depuis plusieurs minutes dans cette dernière ville, quand la portière s'ouvrit ; une voyageuse monta.

C'était une fort jolie femme brune dont je remarquai aussitôt les dents nacrées, brillant entre deux lèvres purpurines. Je distinguais mal ses traits, car la nuit était tombée et les misérables luminaires qui éclairaient ces vieux wagons ne versaient qu'une lumière parcimonieuse ; de plus, l'inconnue portait une voilette et son chapeau de feutre aux bords tombants projetait de l'ombre jusque sur son nez et ses joues. En tout cas, son manteau bleu marine était de coupe élégante et lui allait fort bien.

Comme elle portait un grand nombre de colis, je l'aidai à les disposer dans le filet. Comme j'allais prendre le dernier sur la banquette, elle me dit avec un sourire :

— Non, pas celui-ci, je le garde près de moi.

C'était une petite mallette dans le genre de celles où l'on range ordinairement des bijoux.

Avant de s'asseoir, la voyageuse quitta son chapeau. Je pus alors voir qu'elle avait le type espagnol. Dans ses cheveux noirs étaient enfoncés deux peignes sertis de diamants, ce qui accentuait encore son caractère catalan. Pourtant elle parlait sans accent ; j'en conclus qu'elle habitait depuis longtemps la France.

Le train se remit en marche et bientôt, ayant traversé la banlieue bordelaise, fila entre les pins. Ma voisine, installée dans un coin, semblait tombée dans une méditation sans joie. Elle finit par tirer de son sac un petit carnet relié en moleskine sur lequel j'aperçus des rangées de chiffres ; elle déplaça aussi son journal et se mit à consulter alternativement les nouvelles et ses comptes. Ce manège dura un grand

également besoin d'air. La conversation, ainsi engagée, continua par quelques banalités. Puis j'expliquai que j'allais au delà des Pyrénées chercher une parente qui venait d'y passer plusieurs mois. Une confiance en vaut une autre :

— Moi, c'est exactement le contraire, dit l'inconnue. Je viens de passer quelque temps sur la Côte d'Azur avec une cousine malade ; mais je ne peux rester plus longtemps en France, car mes parents ont besoin de moi à Valence.

Cette histoire était plausible et je n'avais aucune raison de suspecter cette femme. Cependant, j'avais tellement l'habitude de chercher par delà les paroles les intentions de mes interlocuteurs — déformation professionnelle — que je remarquai quelques détails, insignifiants d'ailleurs, qui détonnaient dans l'ensemble du récit. On peut mentir, évidemment, à un inconnu rencontré dans le train ; mais, quand cet inconnu a précisément pour tâche de dépister ceux qui cherchent à cacher leur véritable vie, son devoir consiste à tout faire pour déchiffrer l'énigme.

A partir de l'instant où je soupçonnai que ma jolie voisine de banquette possédait un secret, je décidai de tout tenter pour deviner de quelle nature celui-ci pouvait être. Mais que faire ? Je commençais à désespérer quand, au bout d'une heure de trajet, la femme se leva pour se rendre aux lavabos ; d'un geste naturel elle prit son sac et l'emporta. La mallette resta sur la banquette.

A peine eus-je entendu se fermer le loquet de la porte des lavabos que, d'une main fiévreuse, je saisis la petite valise. Le couvercle étant simplement rabattu, l'inventaire en fut facile. Au premier regard, je fus déçu en n'apercevant que des journaux pliés avec soin. Par acquit de conscience je dépliai le premier et le feuilletai ; rien ne me parut remarquable ; c'était un journal marseillais ne relatant aucun événement particulier. Je repliais la feuille quand, à la dernière page, celle des annonces, un trait de crayon bleu attira mon attention ; il soulignait ce petit texte : *Attendons Alex samedi matin. Rita.*

Impossible de pousser plus loin ma perquisition ; la propriétaire de la mallette allait revenir d'un instant à l'autre et je pouvais être pris sur le fait. Je remis le journal à sa place et j'attendis. Quand ma voisine se fut rassise, je tirai mon étui à cigarettes :

— La fumée ne vous gêne pas ? demandai-je.

Elle fit non en souriant :

— Peut-être accepteriez-vous même une cigarette ?

Elle sembla hésiter quelques secondes, puis, se décidant, elle tendit sa main brune. Je lui donnai du feu ; elle tira quelques bouffées. Peu à peu je vis ses paupières s'abaisser sur ses grands yeux noirs, dont le regard brillant se ternissait. Soudain elle s'affaissa sur la banquette, à demi couchée, et sa respiration régulière m'apprit qu'elle était plongée dans un profond sommeil. Je ne pus m'empêcher de me frotter les mains en constatant le merveilleux succès de la drogue que mes cigarettes contenaient, mêlée au tabac fin. J'avais presque une demi-heure de tranquillité. Au travail !

La mallette sous le bras, je cours à mon tour jusqu'au lavabo et je déplie toutes les gazettes. Chaque numéro contient une mystérieuse annonce régulièrement cernée de bleu, mais j'ai beau en examiner les mots un à un, les retourner dans tous les sens, le problème reste indéchiffrable ; la solution doit se trouver dans le petit carnet. En toute hâte, je reviens dans le compartiment ; la belle Espagnole dort toujours, mais elle commence à pousser des petits gémissements plaintifs, ce qui indique que l'effet du narcotique se dissipe. Il n'y a pas de temps à perdre ; d'ailleurs nous approchons de Bayonne.

Je baisse les stores du couloir et me mets en devoir de fouiller le sac. Fiévreusement, je feuillette le petit agenda et j'y trouve des indications de cette nature : *Varna part jeudi, Véga arrive samedi, etc...* *Varna, Véga* : ces noms m'éclairèrent ; ce sont ceux

des paquebots dont le port d'attache est Marseille ; d'autres noms de navires sont inscrits sur le carnet. Cette fois, j'ai compris. Les petites annonces se traduisent ainsi :

Attendons Alex samedi matin, cela veut dire : Attendons Véga samedi matin. Victoria signifie Varna. Et ainsi de suite.

Sur les dernières pages, je parcourus un compte de dépenses assez élevé et une liste de noms propres parmi lesquels revient fréquemment celui de *Poli*.

D'un seul coup, tout s'éclaira. La censure surveillait très attentivement les articles de journaux, mais elle négligeait les petites annonces ; cette lacune avait été mise à profit par les ennemis : en langage convenu, des annonces apprenaient aux agents allemands installés dans les ports espagnols les mouvements de nos navires et leur permettaient de donner toutes les indications utiles aux commandants de sous-marins pour effectuer leur besogne de mort.

Je regarde ma montre ; dans cinq minutes nous serons à Bayonne. Je m'installe dans le couloir, à côté de la portière, prêt à sauter dès que le train ralentira. La voyageuse commence à bouger, mais elle en a encore pour plusieurs minutes avant de reprendre conscience. Les freins grincent, je saute sur le quai au risque de me rompre les os et cours prévenir le commissaire de la gare.

Quand l'espionne, enfin réveillée, se dresse sur son séant, se frotte les yeux et regarde autour d'elle, elle aperçoit avec terreur deux hommes qui, s'emparant de ses bagages, lui commandent :

— Suivez-nous au commissariat. Nous avons à vérifier vos papiers...

C'est ainsi que fut arrêtée la belle Dolorès, dite Rita, dite « Madame Mikado ». Avec une remarquable énergie, elle refusa de dénoncer ses complices et l'enquête put seulement établir qu'elle devait, lorsque je la rencontrai dans le train, venir de rendre visite à l'un d'eux, installé à Bordeaux. On estima à quatre-vingts le nombre de navires qu'elle avait fait couler depuis un an que durait son trafic. Quant au Japonais, son ami, il ignorait tout de la double vie de la jeune femme.

Est-il nécessaire de dire que, depuis ce jour-là, la censure s'occupa beaucoup des petites annonces ?

(A suivre.) LOUIS BRUNET.

Dépisteur d'espionnes, Louis Brunet arrêta aussi une Autrichienne qui, à Marseille, avait réussi à se faire aimer par un jeune lieutenant. Il faillit même, en la suivant jusqu'en Espagne, être enrôlé au service de l'Allemagne ! Les péripéties de cette rocambolesque histoire feront le sujet du prochain article.

pas qu'elle meure sans que je l'aie embrassée une fois encore.

Il n'y eut qu'une voix pour affirmer que Dolorès avait décidé du cœur. On s'efforça de la reconforter, de lui redonner de l'espoir et elle partit accompagnée de la sympathie générale. Comme nul n'alla la conduire à la gare, on ne sut pas que, pour aller à Barcelone, elle faisait un détour

quart d'heure. Je commençais à me demander quelle pouvait être la profession de la compagne que m'avait donnée le hasard : voyageuse de commerce peut-être ? Je n'osais pas manifester ma curiosité en lui adressant le premier la parole et peut-être serions-nous allés en silence jusqu'à Bayonne, s'il n'avait fait très chaud dans le compartiment :

— Vous gênerait-il d'ouvrir la glace ? me demanda la voyageuse dont la peau mate rougissait peu à peu.

J'obéis en protestant que j'avais



Le guide qui se conduit mal.

— Jamais, auparavant, on ne vous a vu au musée du Louvre ni, d'ailleurs, dans aucun autre musée de la capitale.

— Donc, on a tort de me reprocher... ce qu'on me reproche.

Le président a l'air quelque peu interloqué par la riposte de l'inculpé, un homme d'âge que Guérin semble avoir dessiné. On cherche même le parapluie que n'oublie jamais le caricaturiste. Il est vrai qu'on défend de pénétrer dans le box d'infamie avec armes et bagages.

Cet apprenti vieillard s'est fait passer pour guide et, quand il avait des jeunes filles dans ce qu'il appelle un peu irrespectueusement sa « caravane », il se livrait à des gestes obscènes.

Personne ne voyait rien, car notre homme profitait de l'instant où tous les regards et les nez sont en l'air pour agir et la cliente à qui il venait de manquer de respect n'osait protester.

Les témoins défilent à la barre.

C'est d'abord une vieille fille sèche qui déclare :

— C'est une ignominie !... Ce monsieur a toujours été très correct.

On sourit. Parbleu !... Pour être satire on n'en est pas moins homme de goût.

Le témoin continue :

— J'ai simplement trouvé curieux le boniment et les indications que donnait ce monsieur sur les œuvres d'art. Il attribuait souvent un Fragonard à David. Un jour, il a dit, en nous montrant les Disciples d'Emmaüs : « Croyez-vous que ce Rubens avait du génie ! — Pardon, ai-je répliqué, les Disciples d'Emmaüs sont de Rembrandt ».

— Et qu'a répondu le guide ?

— Oh ! il ne s'est pas démonté pour si peu. Il a déclaré : « Confondre un génie avec un autre n'est pas se tromper. Et puis, je l'ai fait exprès pour voir si vous saviez de qui était ce tableau ».

« Il m'a également étonnée en donnant volontairement aux choses, particulièrement aux parties du corps, leur nom le plus vulgaire. Quand il y avait un beau... postérieur, il ne disait pas ce mot, ni même derrière... Non, il disait... un mot en trois lettres.

L'inculpé se lève pour protester.

— Madame, demande-t-il, si je dis : « J'ai culbuté », voyez-vous là quelque chose d'incorrect ?

— Mais... non... cherche à comprendre le témoin.

— Et si je dis : « J'ai buté du cul »,... ce qui est le même mot retourné ?

Le témoin ne répond pas et est remplacé par une petite femme qui baisse constamment les yeux.

— Moi, j'ai senti ! déclare nettement, dès le début, le nouveau témoin.

— Qu'est-ce que vous avez senti ? demande le président.

— Mais sa main... C'était devant le nu d'Adam.

— Il s'agissait d'un primitif ? veut savoir le magistrat.

— Oui, c'était la première fois qu'on me faisait ça.

— Mais non, mademoiselle, je vous demande si le tableau qui représentait Adam était un primitif ?

— Parfaitement, un primitif.

— Donc pas de feuille de vigne ?

— Non, ça, je l'ai cherchée, mais inutilement, alors dame j'ai vu... Eh bien, c'est moins esthétique qu'une feuille de vigne.

— Quoi donc ?

— Ce que j'ai vu.

— Ah !... Mais revenons au guide. Que vous a-t-il dit en mettant la main sur vous ?

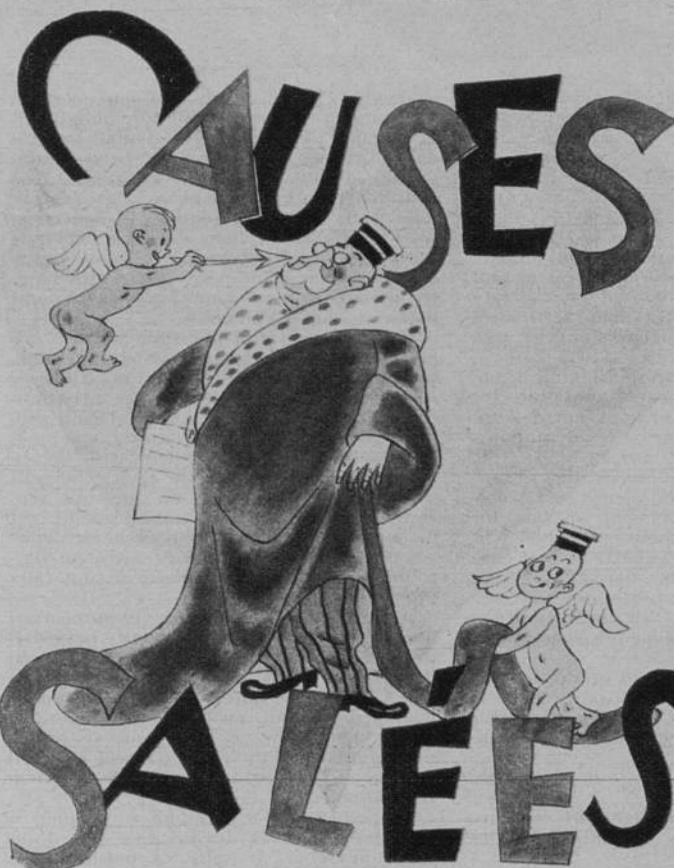
— Il a dit : « Croyez-vous que c'est bien rendu ? On croirait que c'est vivant ». Et il me pinçait les... Enfin vous voyez quoi.

— A-t-il recommencé ?

— Oui, devant la Vierge de Murillo. Il soupirait, toujours en faisant le même geste : « Oh ! ces fesses... Ce que c'est potelé... » Et il s'agissait des miennes...

Un troisième témoin, une jeune fille légèrement sourde, fait une déclaration quelque peu analogue.

— Moi, ajoute-t-elle, avec un amusant accent alsacien, je l'ai traité de « Gochon ! ». Eh bien, ça ne l'a pas démonté. Il m'a dit que je devais surveiller mon articulation, prendre des leçons de diction avec un sociétaire de la



Comédie-Française, qu'il en connaissait justement un et qu'on ne disait pas : « gochon », mais « cochon ». Je n'ai plus rien trouvé à répondre.

— Moi, fait un quatrième témoin, une grosse fille qui rit tout le temps, c'est aux Antiques qu'il m'a fait le coup. Sa main en plein... Et je vous assure qu'il n'a pas hésité... Vlan ! dans le gras... Eh bien ! il a eu le culot de prétendre que je m'étais cognée contre la statue et que c'était la main de cette statue que j'avais sentie. Or, savez-vous devant quelle statue nous nous trouvions à ce moment ? Devant la Vénus de Milo ! Alors, c'est lui qui a été chocolat.

Le dernier témoin est une femme assez forte et d'une telle myopie qu'elle se cogne dans la barre.

— Oui, affirme-t-elle, ce monsieur m'a « attouchée ».

— Comment ? cherche à comprendre le magistrat.

— Enfin, il m'a fait des touches...

— Ah ! des attouchements.

— Si, au tribunal, on dit : « Attouchements », moi je veux bien. Entre nous, je dirais plutôt qu'il m'a salement pelotée. Ah ! il n'y allait pas avec le dos de la cuiller. Et je te pousse de l'avant !... Et je te pousse de l'avant !... Absolument comme un qui serait chez lui... Je lui ai demandé même s'il voulait payer la location... Parce que faut vous dire que j'ai de la gueule... Enfin, vous savez, il y a des hommes qui ont des manies comme ça, il n'y a rien à faire... Moi je suis bonne fille.

— Vous l'avez pourtant traîné devant les tribunaux.

— Oh ! pas moi.

— Pas vous ?

— Non, non, vous pouvez chercher : je n'ai pas déposé de plainte contre lui. Je suis même la seule de la bande.

— Alors pourquoi avez-vous consenti à être citée comme témoin ?

— Ça me donnait l'occasion de le revoir.

— Et, surtout, pourquoi, après sa conduite à votre égard, n'avez-vous pas porté plainte avec les autres ?

Le témoin minaude, hésite et finalement avoue :

— Moi, monsieur le président, je ne déteste pas ça !

Un mois de prison. La réplique amusante du dernier témoin déclenche même le sursis.

Les gangsters s'amuse.

La cour de Martenwood, dans le Dakota, avait à connaître récemment l'affaire qui suit :

Le 19 mars dernier, vers 18 heures, Jef Woodrow Poole et sa femme, tous deux établis aubergistes sur la route fédérale N-108, voyaient s'arrêter devant leur établissement une forte limousine peinte en vert foncé, et de laquelle descendent trois hommes d'âges assortis. Le plus vieux pouvait avoir une cinquantaine d'années, les deux autres trente et vingt-cinq ans.

Tous trois entrèrent dans la grande salle de l'auberge, vide à cette heure de la journée et demandèrent des œufs aux tomates, des fruits et de la bière. Le tenancier prit la commande, alerta ses deux filles de salle, tandis que Mrs. Poole mettait sur le feu son poëlon.

Le repas des trois voyageurs traîna d'une façon singulière. Ils firent ouvrir des boîtes de corned-beef et de saucisses, réclamèrent du vin de Californie, des anchois fumés, du gin, enfin du champagne. Mais, si les boissons disparurent assez preste-

ment, les mets, eux, demeurèrent presque intacts sur la table.

A vingt-deux heures, moment où Jef Woodrow, valétudinaire prudent, avait coutume de fermer son auberge, les trois hommes furent avertis d'avoir à se retirer.

— Ho ! pas si vite ! répliqua alors le plus âgé du lot, retenant la servante qui lui avait fait la commission. Le but de notre route est Milwaukee, dans le Wisconsin. Maintenant que nous avons bu, nous voulons dormir.

Et, tandis que la jeune Kate tentait d'échapper à l'étreinte de l'homme :

— Il nous faut dormir, mais pas tout seuls, vous comprenez, ma belle ?

Le vieux Poole, attiré par le bruit que faisait la bonne en se débattant, comprit tout de suite que l'affaire allait mal tourner. Il voulut se rapprocher de la table dont le tiroir recélait son revolver, on ne lui en laissa pas le temps. Les deux plus jeunes voyageurs bondirent ; en quelques minutes, il fut renversé, ligoté et jeté dans une petite pièce qui servait à la fois d'office et de débarras. Maddie, la collègue de Kate, arrivait sur ces entrefaites avec un plateau chargé de vaisselle, pensa le laisser choir en voyant sa camarade se tortiller dans les bras du client d'âge.

— Ce sont des malfaiteurs ! cria Kate. Maddie courut vers la porte, mais les autres étaient déjà sur elle.

— La jolie girl ! constata l'un d'eux en la dépouillant de son corsage. Le reste suivit, robe, jupon, chemise, tout fut arraché, laissant bientôt la jeunesse vêtue de sa seule pudeur, de ses bas et de ses souliers.

Les cris de Kate, laquelle tenait toujours en respect son adversaire, ne firent que prendre de l'ampleur à la vue de sa compagne dénudée et incapable d'échapper, tant elle était défaillante, au sort qui l'attendait. Ce fut sur ces entrefaites que Mrs. Poole apparut. La brave dame approche de soixante-cinq ans. La scène dont ses regards se trouvaient soudain éblouis l'étrangla de saisissement.

— Et toi, la mère ! clama aussitôt dans un sarcasme le chef des trois bandits, eh bien, qu'attends-tu pour prendre ta part des distractions ?

— Oh ! oh !... oh ! messieurs, je suis trop vieille.

— Tiens, voyez-vous ça, la coquette ! Allons, nue aussi !

— Messieurs, de grâce !... — Nue ! By God !

Cette fois, il lui fallait bien obéir. La gueule d'un browning braqué dans sa direction ne permettait pas de discuter plus avant.

Kate, cependant, implorait son tortionnaire. Il était parvenu à l'étendre sur la table et, avec un couteau, parfois il la piquait lorsqu'elle voulait tenter une résistance.

Le déshabillage de la vénérable Mrs. Poole fit éclater de rire les trois gangsters.

— Cette vieille squaw est toute semblable à la « Biche au ventre garni de laine » de chez les Peaux-Rouges, grogna le chef des mauvais garçons en voyant couler les seins de la malheureuse, rouler ses mèches grises et s'effondrer un ventre ridé sur des cuisses flétries... Hello, boys ! de la musique pour nous distraire de ce spectacle !

Un phono, dans lequel il suffisait de mettre une pièce de dix cents pour avoir un *paso-doble*, se trouva mis en action. Mrs. Poole fut contrainte de danser, toujours sous la menace du « soufflant ».

Maddie et Kate, celle-ci dénudée à son tour après avoir subi le contact du robuste quinquagénaire, furent empoignées par les jeunes et le bal ignoble commença, entrecoupé d'arrêts pour boire, caresser les filles, houspiller la vieille, détruire la vaisselle, les flacons, crever les tableaux pendus à la muraille...

Mais reprenons ici la déposition de l'au-

bergiste Poole, cité devant la cour afin de relater les événements. Il parle avec peine.

— J'avais été mal attaché. Je parvins à me libérer des serviettes que l'on m'avait nouées autour des poignets et des chevilles. Debout, je pensai tout de suite à entrer ouvrir la porte de ma prison qui, heureusement, n'avait été que poussée. Ce que je vis me procura un horrible saisissement... Pat Kennings (c'est le plus âgé des trois inculpés) cherchait à violenter Maddie, que les autres maintenaient avec des éclats de rires révoltants. La chevelure de la pauvre fille se hérissait, je l'ai positivement vu, messieurs les jurés, comme c'était bien la première fois qu'il m'arrivait de voir des hommes arrivés à un tel degré de dépravation.

— Vous pourrez rapporter tout ce dont vous avez été témoin ? s'enquiert le juge, bienveillant.

— Oui, je le crois, bien que ce ne soit pas trop facile à raconter...

L'assistance s'était faite silencieuse, attentive. Seul, le défenseur des trois accusés s'agitait, selon la règle.

— Maddie, reprend le témoin, est une fille de bonne conduite, la petite cousine de ma femme. Il est bien entendu que, devant cette magnifique jeunesse, pure, virginale, éblouissante, les appétits de nos agresseurs s'étaient éveillés. Leur chef exigea ce que je me permettrai d'appeler le tour d'honneur. Il y avait dans la salle un vaste, large et vieux canapé de cuir. Maddie fut renversée dessus, la tête appuyée contre le bras du meuble. Ma pauvre femme, pendant ce temps, épongeait le vin et les alcools dont ces misérables avaient arrosé son corps...

Mr. Poole, à ce souvenir, ferme les yeux avec un rictus de douleur.

— J'entendis tout à coup la voix de Francisco (il s'agit du plus jeune de la bande.) Il s'époumonait :

« Pat, dix dollars qu'elle est « innocente »... Vous n'êtes plus de force à en venir à bout.

« Et il ajouta, secouant la tête comme un ânon de la prairie :

« — Si vous étiez chic, Pat, vous feriez bien de faire frayer la voie par un de nous deux !... »

« — Allons donc, ricana Kennings, je suis déjà bien venu à bout de l'autre !... (Il parlait de Kate.)

« — Oui, mais ce n'était plus une vierge !, Pat, je vous préviens que l'un de nous deux qui sommes jeunes passera le premier, ou alors, ce sera la bagarre.



« Ce fut tout ce que je pus entendre de précis, achève le témoin. Kennings se précipita sur ses deux compagnons et une lutte terrible s'engagea. Francisco put soudain placer un direct à la mâchoire de Kennings, qui s'éroula. Un peu après, Maddie devait être initiée de la façon la plus brutale à ce que les poètes appellent l'amour (sic)...

Les deux servantes appelées ensuite ne paraissent pas avoir conservé un trop cruel souvenir de leur aventure. Kate ayant fait mention des coups de canif dont son corps portait encore les traces, dit seulement :

— J'aidai, au petit matin, la scène terminée, à faire revenir à lui Pat Kennings. Il était très affecté. Il me proposa à ce moment de m'épouser.

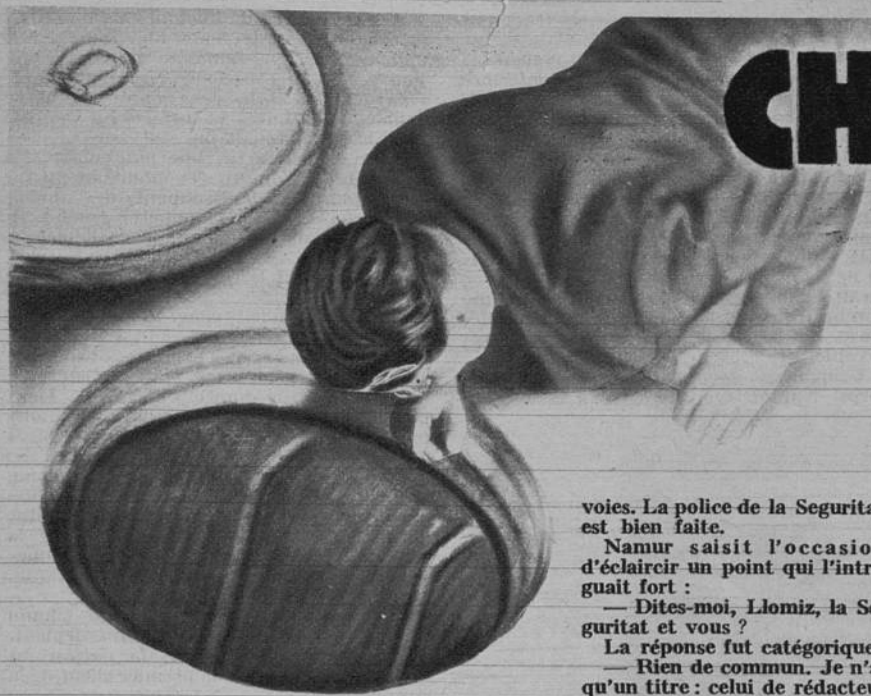
Maddie, elle, a conservé un semblant de rancune envers Francisco, bestial et sans pitié, mais elle excuserait presque Alten Prigens, le dernier de la bande, qui lui succéda sur le fameux canapé de cuir.

L'épilogue de cette nuit tragique et pénible advint de la manière la plus naturelle. Mrs. Poole ayant pu sortir de la salle sans éveiller l'attention, un peu avant l'aube, atteignit le téléphone situé dans sa chambre et appela la police.

Le sheriff de Tendon arriva juste pour cueillir les trois gangsters à leur sortie de l'auberge. Ils allaient monter en voiture.

La cour a puni sévèrement Kennings, Francisco et Alten Prigens, soupçonnés d'autre part de multiples méfaits. Quinze ans de prison à chacun.

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0.65



CHAMBRE de MORT

à BARCELONE

Roman inédit par

Ludo PATRIS et Paul KINNET

La dalle découvre les barreaux d'une échelle fixe.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Le médecin français Mégrat a été tué au cours d'un bombardement aérien à Barcelone. Le corps est ramené en France et on s'aperçoit alors, en pratiquant l'autopsie, que la mort de Mégrat a été provoquée par des éclatements de grenade dans une chambre close. Il y a donc eu assassinat. Le Gouvernement espagnol décide de faire une enquête. Le journaliste français Simon Namur, envoyé spécial d'un journal parisien à Barcelone, s'efforce d'éclaircir le mystère. Il est aidé par Frederica, l'ancienne secrétaire du Dr Mégrat. Les premières constatations permettent de supposer que le médecin, assassiné, a été jeté sur la voie publique, au moment précis où les avions du général Franco bombardaient un quartier de Barcelone. L'enquête de Namur le conduit à un garage tenu par un certain Vicente Unami. Le journaliste s'introduit dans les dépendances de ce garage et y retrouve avec surprise l'Espagnol Llomiz, un camarade de Frederica. C'est cette dernière qui a voulu protéger Namur en l'empêchant d'accomplir seul une mission qu'elle estimait comporter de trop grands risques.

IX (1)

NAMUR eut un mouvement d'attention. Mais, par un reste de dépit, il se reprit, affecta une mine indifférente, sortit de sa poche une cigarette qu'il se préparait négligemment à allumer.

— Hé là ! hé là ! fit Llomiz, nous ne sommes pas en pays conquis. Jusqu'à nouvel ordre, il est préférable que le sieur Unami n'ait pas de soupçon.

— Il peut rentrer d'un instant à l'autre... — Ce n'est pas à craindre, si j'ai bien compris la règle de la comédie représentée par la troupe Unami et compagnie. J'y viens tout de suite. Donc, quand Frederica m'a communiqué l'adresse d'Unami, je me suis senti vivement intéressé. L'enquête que je mène depuis des mois me donnait à penser que le centre d'espionnage barcelonais était à Badalona. J'accours au garage, j'assiste au départ d'Unami. Je m'introduis ici par la Calle de la Mar, laissant la porte ouverte, car je sais que vous êtes sur mes talons. Je me livre à une perquisition dans cette pièce où, sans rien trouver de capital, j'acquiesce la certitude que nous sommes au quartier général de la Cinquième Colonne. Là-dessus, je dois me défendre contre votre agression, que je qualifierai de peu confraternelle. Avouez que le terme n'est pas trop fort.

Llomiz rit à nouveau. Il se redressa, rassembla quelques papiers épars qu'il remplaça avec un soin méticuleux.

— Et maintenant, *company*, finis les travaux d'approche. Sauf erreur, cette maison nous réserve encore des surprises. Vous venez.

Il précéda Namur. Dans l'escalier, il fit encore une recommandation par-dessus son épaule :

— A propos, quand vous aurez à faire savoir quelque chose à votre ami le commissaire, servez-vous du téléphone. On surprendra votre conversation, mais votre correspondant vous entendra quand même. Croyez-moi, ne comptez pas sur les autres

voies. La police de la Seguritat est bien faite.

Namur saisit l'occasion d'éclaircir un point qui l'intriguait fort :

— Dites-moi, Llomiz, la Seguritat et vous ?

La réponse fut catégorique :

— Rien de commun. Je n'ai qu'un titre : celui de rédacteur à la *Lluita*. Mais je n'ai pas à me dissimuler que la tâche que j'ai entreprise dépasse les

limites du journalisme. Quand elle se terminera, mon devoir de republicain sera tracé.

Les deux hommes étaient au rez-de-chaussée. Tout en parlant, ils avaient franchi la porte par où le couloir d'entrée prenait sa lumière. Ils étaient maintenant dans une petite cour en partie recouverte par un auvent de verre glauque, encombrée d'outils et de vieux pneumatiques. A gauche, un grand volet de fer, dûment fixé par un cadenas, devait dissimuler l'entrée du garage.

Comme Llomiz soupesait le cadenas d'un air connaisseur, Namur prit une petite revanche de sa mésaventure de l'étage :

— Peuh... le garage... pas la peine. D'abord, c'est un local à l'usage du public. On n'y est donc pas exposé à faire des découvertes. Ensuite, j'ai pu examiner ce qu'il contenait.

— Je sais, fit Llomiz, l'auto grise. Frederica m'a dit...

Décidément, elle n'avait pas été avare de détails. Il est vrai qu'elle avait envoyé Llomiz ici avec une mission d'ange gardien, si Namur avait bien compris. On n'a pas de secret pour un ange gardien ! Mais que devenait Simon là-dedans : un faible enfant désarmé devant les pièges de la Calle de la Mar ?

En ce point de ses réflexions, le journaliste se mordit les lèvres, piqué au vif de son amour-propre. Il eut du mal à contenir une furieuse envie de décocher à Llomiz quelques mots blessants, ceux qu'il avait déjà eu au bout de la langue tout à l'heure, en le rencontrant. Mais, précisément, il était trop tard pour exhaler cette mauvaise humeur. Llomiz participait au jeu. Il avait obéi à l'invitation de Frederica. C'était donc à elle et non à lui que Simon devait s'en prendre si cette collaboration contrainte et forcée lui pesait trop.

Pendant tout ce monologue intérieur, Namur arpentait machinalement la cour. Son compagnon s'affairait autour d'un tas de caisses marquées d'inscriptions commerciales.

Soudain, presque sous ses semelles, Namur avisa une grande dalle au centre de laquelle était scellé un anneau. Une citerne ? Un souterrain ? Namur s'agenouilla, saisit l'anneau, s'arc-bouta sans réussir à enlever la pierre. Il appela :

— *Company* !

En conjuguant leurs efforts, Llomiz et lui firent saillir la dalle de son alvéole. Elle s'élevait obliquement, comme à regret, découvrant les barreaux d'une échelle fixe. Plus bas, on ne distinguait rien. De l'eau peut-être. Llomiz ramassa un morceau de silex qu'il lança dans la fosse. Il y eut un bruit sec, net, l'impact sur un sol robuste. Namur et Llomiz n'eurent pas besoin de se concerter. Le premier sortit de sa poche une torche électrique, s'assura de la solidité des échelons et s'engagea dans l'ouverture. Il prit bientôt pied dans une sorte de cave. La lampe débusqua de l'ombre un fût de vin, des bouteilles, puis une porte qui occupait presque entièrement le mur opposé à l'échelle. Une autre porte apparut à gauche.

Llomiz poussa la première. Elle s'ouvrit sans résistance sur une salle qui, dans l'éclairage sommaire de la torche, se révéla extraordinairement propre et confortable. A hauteur d'épaule, il y avait un commutateur que fit jouer Namur. Quand ses yeux se furent accoutumés au flux de deux fortes lampes fixées au plafond, il poussa un cri de stupéfaction. En même temps, un sourire tordait tous les muscles dans le visage de Llomiz, qui ressembla à un étonnante planche d'anatomie.

L'Espagnol se tourna vers Namur.

— Qu'est-ce que je vous disais !

Au centre de la pièce, un ample tapis recouvrait une table. Ses plis touchaient terre, s'insinuaient sous les chaises rangées en nombre alentour. Un immense drapeau rouge, or et rouge était tendu sur le mur du fond, nimbant d'une gloire de couleurs un portrait en pied du général Franco. De part et d'autre, des cartes. Sur une carte générale de la péninsule, des épingle de « kriegspiel » indiquaient la situation des divers fronts. A une échelle plus développée, un plan du front de Madrid, un autre du front nord.

Llomiz les considéra, ricana :

— Les bougres sont mieux informés que nous. Alors, Namur, que pensez-vous de la Cinquième Colonne ?

Sans attendre de réponse, Llomiz fit le tour de la salle, éprouvant le creux de la muraille, glissant les doigts derrière le panneau, examinant la table sous le tapis.

— Rien à trouver pour l'instant, dit-il avec humeur. Nous laisserons à la Seguritat le soin de dénicher les archives. Mais, quand même, quel beau papier pour la *Lluita*. Nous filons ?

Ils sortirent. Namur escaladait déjà quand Llomiz le rappela. Il travaillait l'autre porte, celle de gauche. Elle était tout armée de métal, maintenue par un verrou massif, sans ouverture. Llomiz l'ébranla avec peine, braqua la lampe de Namur dont le faisceau explora un réduit de quelques mètres, construit en grosses pierres bleues.

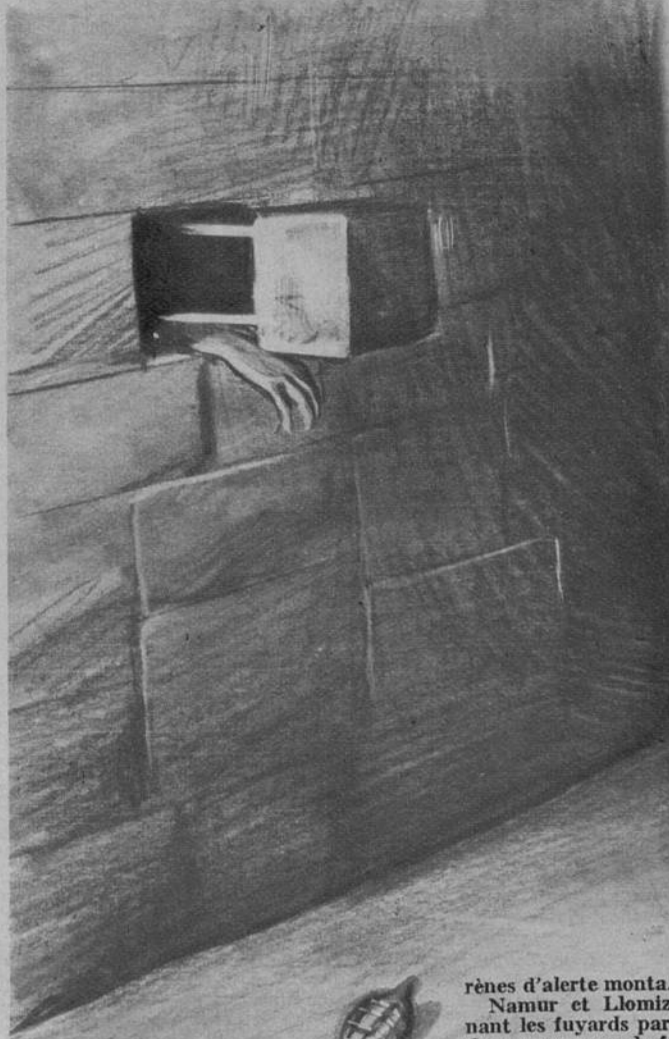
— Un vrai cachot, souffla Namur.

A un mètre cinquante du sol environ, une pierre plus petite que les autres semblait descellée. Llomiz la tâta, flairant une cachette, tenta de la faire basculer, l'agrippa enfin. Elle céda, parut se décoller de la muraille, se déchaussa complètement. Llomiz tira toujours ; maintenant, la pierre était à une dizaine de centimètres du mur sans qu'elle pesât, entre ses mains, plus qu'une plume.

Un fût de vin et des bouteilles, puis une porte du côté opposé à l'échelle



(1) Voir *Police-Magazine*, n° 391 à 393.



Les lèvres obstinément closes, Llomiz poussait Namur le long de l'échelle, le précédait à travers la cour et le couloir vers la porte de la ruelle. Une fois dans la Calle de la Mar, il pressa encore le pas, se mit à courir. Namur l'imita, comme un automate.

Ils s'étaient engagés sur la route de France. Comme un raz de marée charriant des vagues de son, le cri des si-

tions se faisaient embarrassées. Il régnait une chaleur d'été.

Namur et ses compagnons étaient là comme une équipe de mineurs enfermée au fond de la fosse par un éboulement. Ils guettaient le bruit des explosions. Mais, ici, ce n'était pas l'approche des sauveteurs qu'il annonçait. Ceux qui, de là-haut, affouillaient le sol, creusaient, défonçaient, ne cherchaient pas à ouvrir un passage aux prisonniers. Ils s'acharnaient au contraire, dans l'espoir d'avoir raison de ces vies souterraines. Si une brèche s'ouvrait, ce ne serait pas l'arrivée des camarades, ce serait l'effondrement de la voûte sous une bombe trouvant le défaut de la faible défense. Ce serait le coup de hache impitoyable.

L'angoisse décuplait le malaise des corps. Namur avait renoncé à essuyer la

tuite, qui durerait quelques secondes. A force d'attendre le signal libérateur : trois appels brefs, personne ne l'avait perçu. Peu à peu, la conscience revint pourtant. Dans leur réveil, les gens connurent que le calme s'était fait à la surface. La plongée dans la peur prenait fin.

Pour sortir, ce fut une bousculade. La fraternité de l'ombre s'évanouissait au fur et à mesure que les occupants de l'abri se rapprochaient de la lumière. Quand ils entrèrent dans le plein jour de l'épicerie, il y eut une course, des chocs, des cris. Llomiz apparut le dernier, avec une moue triste.

Dehors, le soleil vengeait les hommes d'avoir dû se terrer. Il était magnifique. Jusqu'aux limites de l'horizon, il brûlait le ciel, le poussait au blanc. Mais, par endroits, des colonnes de fumée s'élevaient. Dans l'air immobile, elles étaient des pieux noirs plantés sur les ruines, tout droits, plongés peut-être dans le flanc des cadavres.

L'épreuve était dure pour Badalona. L'excitation de la foule, son émotion devant les décombres attestaient l'étendue du désastre. Namur et Llomiz, pour la mesurer, n'eurent qu'à longer quelques groupes. Les épaules voûtées, les nuques lasses parlaient.

La « venta » en face du garage Unami n'avait pas souffert du bombardement. Namur y entra en habitué. Le patron eut un pâle sourire pour son premier client de la journée.

— Vous ne m'avez pas porté chance, *company*. Ma belle-fille a été tuée près de la plage, avec son petit garçon.

Simon serra la main de l'homme. Et Llomiz répéta son geste. Puis, regardant le cafetier droit dans les yeux :

— Ce crime-là sera puni, avec beaucoup d'autres.

Il choisit, pour s'y asseoir, une table près de la fenêtre. Simon lui proposa de se restaurer un peu. Ni l'un ni l'autre n'avaient mangé depuis la veille.

— Des cafés, commanda Llomiz et des biscuits, s'il en reste.

Quand il eut devant lui le café fumant et les petits pains de fine farine — « la dernière boîte », avait dit l'hôte — il y goûta à peine. Namur l'imita d'ailleurs. Il venait de surprendre le tremblement du patron qui versait le lait. Il songeait à la femme tombée en face de la mer et qui

LUDO PATRIS et PAUL KINNET.

(Suite page 15.)

— Une chambre de mort...

Llomiz se dominait mieux. Mais sa voix s'altérait quand même quand il dit :

— Oui, *company*, la chambre de mort que la Cinquième Colonne réserve à ses ennemis.

Tout à coup, Namur pensa au docteur Mégrant. Eclats de grenade dans un local clos, avaient dit les médecins. Il imagina Mégrant enfermé ici, victime d'un guet-apens. Il était venu frapper à la porte de la Calle de la Mar. On l'avait assailli. C'était un vieillard. Avait-il eu le temps de pousser un seul appel. On avait déplacé devant lui la dalle de la cour. Avait-il encore conscience? Redoutait-il le pire à ce moment? S'imaginait-il une chute au fond d'un puits? Mais ce qu'on lui réservait, c'était, après un simulacre de jugement peut-être, l'attente dans la chambre de mort. Longue ou brève, elle devait paraître interminable aux condamnés.

Dans une hallucination, Namur vit distinctement la silhouette d'un vieil homme affalé dans le coin le plus reculé du caveau. A quoi songeait Mégrant? A son ciel pyrénéen, aux sentiers de pâte avec leur parfum d'herbe, à sa petite maison de Cerbère, dont le vent d'Est faisait doucement trembler les portières de perles, aux gens de là-bas, buveurs, paresseux, pas mauvais au fond, à ce chien qu'il avait soigné un jour et qui faisait qu'on l'appelait, avec une amicale dérision, le « vétérinaire »? Mégrant était là. Bien qu'il ne sût rien de ses traits, Namur le reconnaissait.

Le vieillard, maintenant, s'acagnardait, comme succombant au poids des menaces qu'il sentait autour de lui. Cherchait-il à retrouver le souvenir d'une prière? Ou d'un amour? Il pleurait.

Du mur, comme un monstre d'une espèce inconnue, sans tête et sans membres, la pierre se détachait. Derrière la muraille, quelqu'un amorçait une grenade. L'engin prêt, on le glissait avec précaution dans le vide de la muraille puis on l'abandonnait. La pierre, bouchon de granit, était ramenée en arrière, se replaçait dans la carie de son alvéole.

Mégrant avait-il entendu? Son regard cherchait à percer l'ombre. Une flamme, un souffle de feu, la déchirure en mille pièces du fruit de métal. Et un cadavre mutilé dont le sang allait se mêler à d'autres taches de sang et, avec elles, attendre une nouvelle pluie rouge et chaude.

Namur s'éveilla de ce cauchemar au contact du bras de Llomiz qui se plaçait sous le sien, l'entraînait hors de l'affreux décor. D'une voix de somnambule, Simon évoqua pour lui-même l'épilogue du drame :

— Et alors, ils l'ont jeté dans une voiture et c'a été la course folle vers la Calle Clave, où il fallait offrir aux avions cette pauvre victime encore chaude, qu'on porterait, après combien d'autres, sur la liste des victimes du bombardement. Ils ont pris sans erreur la direction de la Calle Clave. Ils savaient donc...

rènes d'alerte monta. Une attaque aérienne.

Namur et Llomiz coudoyaient maintenant les fuyards par dizaines. C'est, perdus dans un groupe de femmes hurlantes, qu'ils s'engouffrèrent dans une boutique signalée par l'inscription : *Refugio*. Le propriétaire baissait le volet, précédait ses clients insolites dans une cave capitonnée de sacs gonflés de terre. Et, presque immédiatement, la première torpille s'abattit. La peur commençait.

Llomiz s'épongea le front. Il desserra enfin les dents :

— Vous demandiez tantôt s'ils savaient, le jour de l'exécution de Mégrant, que la Calle Clave serait l'objectif d'une attaque aérienne. Voici la réponse. Le départ de Vicente Unami, ce matin, annonçait clairement le nouveau raid des pilotes fascistes. Les chefs de la Cinquième Colonne ménagent la vie de leurs agents. Quand, en un point quelconque de Barcelone, la sécurité de leurs concitoyens est menacée, ils sont déserteurs au danger comme ils sont déserteurs à l'honneur.

Llomiz cracha en signe de mépris, comme un spectateur des arènes révolté par une estocade perfide. Il poursuivit, hachant ses mots :

— C'est ainsi que la Cinquième Colonne a pu faire imputer toutes ses victimes au bombardement. La chambre de mort n'a pas dû chômer. Dès qu'un mort en était retiré, il était acheminé, avec une précision mathématique, vers un centre visé par un raid tout proche. Le crime devenait accident de guerre.

Une explosion remua le sol, très près. Les occupants de l'abri refluent vers l'endroit où la pile des sacs semblait la plus haute et la plus ferme.

Namur atteignit la main de Llomiz, qu'il serra :

— Excusez-moi, j'ai cru un instant, après l'histoire de cette nuit, que vous en étiez, de la Cinquième Colonne.

Il sentit qu'on lui glissait entre les doigts un feuillet.

— Votre lettre, murmurait Llomiz, j'oubliais de vous la remettre. Et, maintenant, confiance pour confiance, je vais vous dire...

— Quoi donc?

— Je vous ai parlé d'un coup de téléphone donné par moi à Frederica Arenys. Eh bien! c'est elle qui... enfin, qui m'a prié de ne pas vous laisser vous exposer seul... Frederica a bien changé depuis votre arrivée et...

La suite de la phrase fut couverte par trois détonations successives. Un sac se détacha près du plafond et s'écrasa sur les épaules d'un grand gaillard qui le reçut presque sans fléchir et qui lança :

— J'en ai porté bien d'autres. Je suis aux docks.

Personne n'eut le courage de rire.

Dans la cave, les respira-

L'engin prêt, on le glissait dans le vide de la muraille.

sueur baignant son visage. Il tenait son regard fixé sur la vague phosphorescence de la montre que Llomiz portait au poignet. Il essayait d'y lire la marche de l'heure, mais en vain. Ce fut Llomiz qui, d'une voix atone, dit :

— Il y a trente-cinq minutes que ça dure.

L'athlète qui, tantôt, avait reçu un sac dans le dos sans plier, ricana :

— Décidément, Badalona est servi.

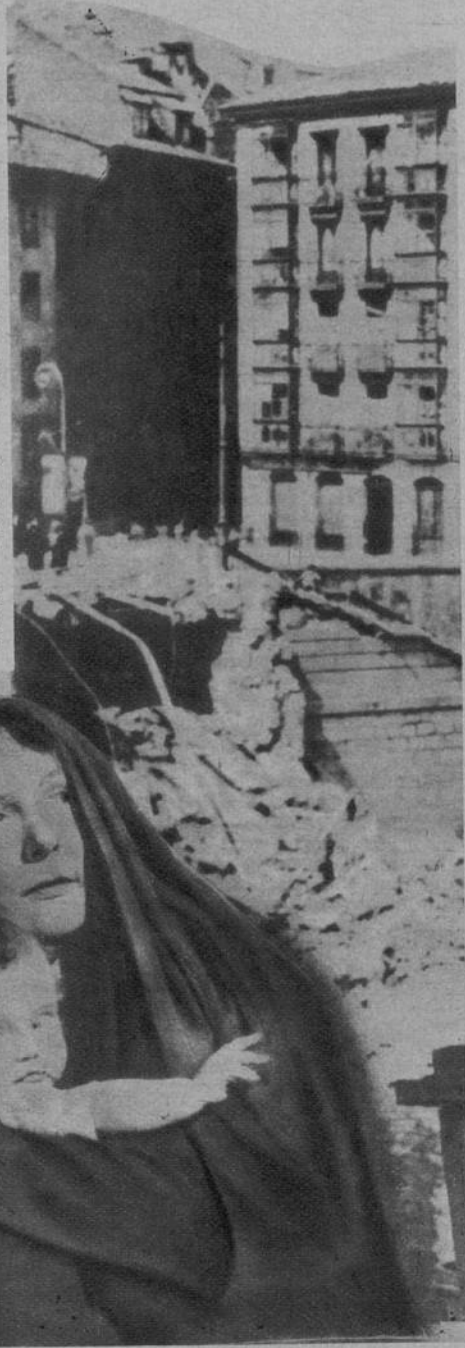
Très loin — toute proche peut-être dans l'espace, mais séparée de l'abri par la maçonnerie et son écorce desable — une cloche sonnait avec quelque chose d'ironique, lancée dans une sorte de course où elle s'appliquait, semblait-il, à se dépasser, à gagner de vitesse ses propres battements. Une voiture de pompiers sans doute.

Les sirènes hurlaient toujours, comme des chiennes à l'approche de la mort. Mais les ensevelis, à la longue, confondaient cette voix avec la rumeur de leur propre sang; pressées entre ces deux assauts, les oreilles ne les distinguaient plus l'un de l'autre.

Simon conservait son calme. Mais il commençait à céder à une sorte de prostration physique. Accroupie, une femme geignait, découvrait sa gorge haletante. A un vacarme plus fort que les autres, elle s'écrasait, grattant le sol à arracher les ongles, comme une hystérique en mal d'amour.

On en était à ce degré de tension où la notion du temps elle-même se perd, se dilue dans une manière d'anesthésie. Quand les postes d'alarme se turent, leur brusque silence parut plus violent que tous les bruits. Ce silence s'était établi depuis longtemps qu'on croyait encore à une trêve momentanée, à une pause for-

Le cri des sirènes d'alerte monta.



Chambre de mort à Barcelone

(Suite de la page 14.)

n'avait même pas pu protéger son enfant. Combien de deuils pleurait-on à ce moment à Barcelone. Et dans toute l'Espagne.

Tout à coup, Simon lut une grande colère sur les traits de Llomiz. C'est qu'on apercevait, de l'autre côté de la route, une silhouette grise qui déverrouillait le volet du garage.

— Si, si, *company*, c'est bien lui. Questionné, le cafetier reconnaissait Unami qui, bientôt, l'écran de tôle relevé, flânait dans l'atelier, tapotant un radiateur, grattant une tache sur un phare, d'un air indolent. Il avait endossé un vêtement de toile.

— Namur, il n'y a rien à faire ici pour l'instant. Nous allons rentrer.

Namur glissa un billet entre les doigts du patron, refusa la monnaie et suivit Llomiz. A cent mètres, le tramway de Barcelone arrivait. Rails et lignes électriques étaient demeurés intacts. Sitôt le raid terminé, la circulation avait repris.

En quittant la voiture, Llomiz, qui n'avait pas ouvert la bouche de tout le trajet, dit :

— Voulez-vous m'accompagner à la rédaction de la *Lluita*. Nous irons de là à la Seguritat...

Namur se proposait de téléphoner à Péral. Cédant à un de ces mouvements qu'il éprouvait souvent à l'égard de Llomiz, il n'en souffla mot, mais déclina l'invitation. Ils se séparèrent, ayant pris rendez-vous à l'administration de la police.

Au bureau de poste, le journaliste demanda le 27 à Cerbère. C'était le numéro du Café du Globe.

— Le 27 à Cerbère... cabine quatre, *company*.

Il fallut patienter. Le commissaire serait-il là ?

Tonin, le patron, vint au bout du fil. Il n'admit point, d'abord, qu'on pût le demander de Barcelone et prétendit qu'il s'agissait d'une erreur. Il comprit enfin, à la longue, que son interlocuteur en avait au commissaire, dont il se fit répéter deux fois le nom. Namur le devina, criant à l'entrée de la salle :

— Commissaire, c'est Barcelone qui appelle...

Une seconde, les cartes s'immobilisaient dans les mains des joueurs. Péral avalait son Picon pour s'éclaircir la voix, dérangeait un peu la table en se levant...

A l'appareil, il ne cacha pas sa curiosité : — Vous vous y entendez, Namur, pour faire languir les gens. C'est tout juste si, hier, je n'ai pas essayé de me rappeler une prière pour qu'il me vienne des nouvelles de vous aujourd'hui... Alors ?

— L'histoire est intéressante. Et je vous promets un prompt dénouement. Les aventures ne m'ont pas manqué. J'ai la preuve que Mégrat... Allo ! Allo !...

Un dé clic. Dans le téléphone, tout grésilleusement avait disparu. Le cornet, l'écouteur étaient comme coulés d'un coup dans une matière insonore. Plus rien ne reliait la cabine à Cerbère ni à nulle part. Il n'y avait aucun espoir de rétablir la communication.

Namur sortit.

— On a coupé...

Le préposé leva la tête avec indifférence et proposa :

— Je redemande Cerbère ?

— Pas la peine, dit Namur, je ne me fais plus d'illusions...

L'autre sourit presque imperceptiblement et réclama le montant de la taxe.

(A suivre.) L. P. et P. K.

BIENTOT : Le secret des femmes damnées par Jean BAZAL

Un justicier a mûri sa vengeance pendant plus de vingt ans. Le crime commis, on accuse un innocent, tandis que le véritable meurtrier ne parvient pas à faire accepter les preuves de sa culpabilité.

Y réussira-t-il ?

TEL EST LE CAS UNIQUE DANS LES ANNALES JUDICIAIRES, QUI VOUS EST PRÉSENTÉ DANS LE NUMÉRO DE



Romans déjà parus dans POLICE-FILM :

- N° 1. MADEMOISELLE BERTHE ET SON AMANT, par GEORGES SIMENON.
- N° 2. CINQ FEMMES... UN ASSASSIN, par VERSE-STEFF.
- N° 3. LE POLICIER GANGSTER, par GEO BOSCH-STEIN.
- N° 4. TEMPÊTE SUR LA MANCHE, par GEORGES SIMENON.
- N° 5. ACIER R. E. C. 24, par LUCIEN BORNERT.
- N° 6. MEURTRE DU RAPIDE 22, par JEAN BAZAL.

En vente partout : **50 cmes** le Numéro

BANDITS MASQUÉS

L'HIVER dernier, dans une petite bourgade du Nord de la Lithuanie, une vieille paysanne habitant seule fut avisée par le bureau de poste local qu'une somme de 500 dollars lui avait été adressée par un de ses fils résidant en Amérique.

Dès le lendemain, l'intéressée se rendit au bureau de poste pour y toucher la somme en question.

Là, le fonctionnaire de service lui dit qu'une pièce d'identité était nécessaire et d'avoir à se procurer ce document chez le commissaire de police.

Au bout de deux heures, et après avoir indiqué au commissaire les raisons pour lesquelles elle avait besoin d'accomplir cette formalité, elle obtint enfin le papier exigé. Mais, malheureusement, quand elle revint devant le bureau de poste, elle trouva celui-ci fermé. L'heure de la fermeture venait de sonner.

Elle regagna son domicile, et, le soir même, un peu après minuit, deux hommes masqués firent irruption chez elle, lui

demandant où se trouvaient les 500 dollars qu'elle avait dû encaisser le matin.

La brave femme leur répondit qu'elle n'avait pu les toucher, qu'elle était arrivée après la fermeture du bureau postal. Décontenancés, les deux malfaiteurs se retirèrent sans insister davantage.

Le soir suivant, deux voisins à qui elle avait conté sa mésaventure de la veille se tenaient armés dans une armoire de la chambre.

A la même heure que le jour précédent, les deux bandits masqués se présentèrent à nouveau pour exiger l'argent qu'ils n'avaient pu obtenir la veille.

A ce moment, les deux voisins qui se tenaient cachés entre-bâillèrent la porte de l'armoire et firent feu sur les intrus.

L'un d'eux s'éroula mortellement blessé et l'autre parvint à s'enfuir.

Grande fut alors la stupéfaction des acteurs de ce drame en constatant que le bandit abattu sur le plancher de la chambre n'était autre que... le commissaire de police de l'endroit.

PRIMES GRATUITES OFFERTES AUX LECTEURS DE

"POLICE-MAGAZINE"

habitant la France ou ses Colonies QUI S'ABONNENT OU SE RÉABONNENT POUR 1 AN (Au tarif des Abonnements à Prime) AU CHOIX :

Une bouteille isolante OSMOS, contenance trois quarts de litre, fabrication très soignée, avec étui en forte tôle vernie

Ajouter 2 fr. au prix de l'abonnement pour frais de port et d'emballage.

Un porte-mine WAHL-EVERSHARP à mine rentrante, ébonite marbrée de couleur.

Ajouter 1 fr. 25 au prix de l'abonnement pour frais de port et d'emballage.

Un jeu de 52 cartes BRIDGE-POKER, très belle qualité.

Ajouter 2 fr. au prix de l'abonnement pour frais de port et d'emballage.

(Consulter ci-dessous notre tarif d'abonnement).

.....
ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ LE CATALOGUE N° 6 DE LA FABRIQUE FRANÇAISE DE DENIS, à BRIVE (Corrèze)

.....
AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)

ÉCOULEMENTS TARIS

Cystite, hypertrophie de la prostate
Traitement efficace, sans danger par puissant antiseptique urinaire

PAGÉOL

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes
Paris - Rens. gratuits. Ec. service 601 PO

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC



"VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS, GARANTIS"

« Ivroire »	Soie blanche fine.	La dt. 12.
« Réservoir ivroire »		13.
« Velos té »	Soie rose ext.-fine.	14.
« Rése voir velouté »		15.
« Naturel »	Soie brune surfine.	16.
« Réservoir naturel »		17.
« Cristallin »	Soie blonde super	18.
« Réservoir cristallin »		19.
« Pelure »	Soie peau ext.-superf.	20.
« Réservoir pelure »		21.
« Latex »	Soie lactée invisible	22.
« Renforcé »	Lavable extra.	23.
« Soie chair »	Lavable supérieur.	24.
« Supersochair »	Lavable ext.-super.	25.
« Epais »	Lavable d'usage.	26.
« Crocodile »	Spécial.américaine.	27.
« Boudruche »	Surfine supérieure	28.
« Bout américain »	Modèle très court.	29.
« Collection »	Mod. variés super.	30.
« Echantillons »	Mod. variés extrat.	20.
« Assortiment Black Cat »	20 mod. différents.	40.
« Le Vérifior »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	12.

RECOMMANDÉ : "Latex" invisible et "Soie chair" lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, cachés fco. ENVOIS rapides, recomm. sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Étranger : 3 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs). Pas d'envoi contre remb. à l'étranger.

BELLARD - P - THILLIEZ

HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 22, Faubg. Montmartre (g^{re} boulevard)

Collaboration des plus éminentes personnalités de la Faculté de Paris

LE IMMENSE SUCCÈS JOURNAL SECRET

REVUE MÉDICO-SEXUELLE

ACHETEZ aujourd'hui le Numéro 8

En vente partout 3 Frs

POLICE - MAGAZINE

Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R.C.Saine 64-345.

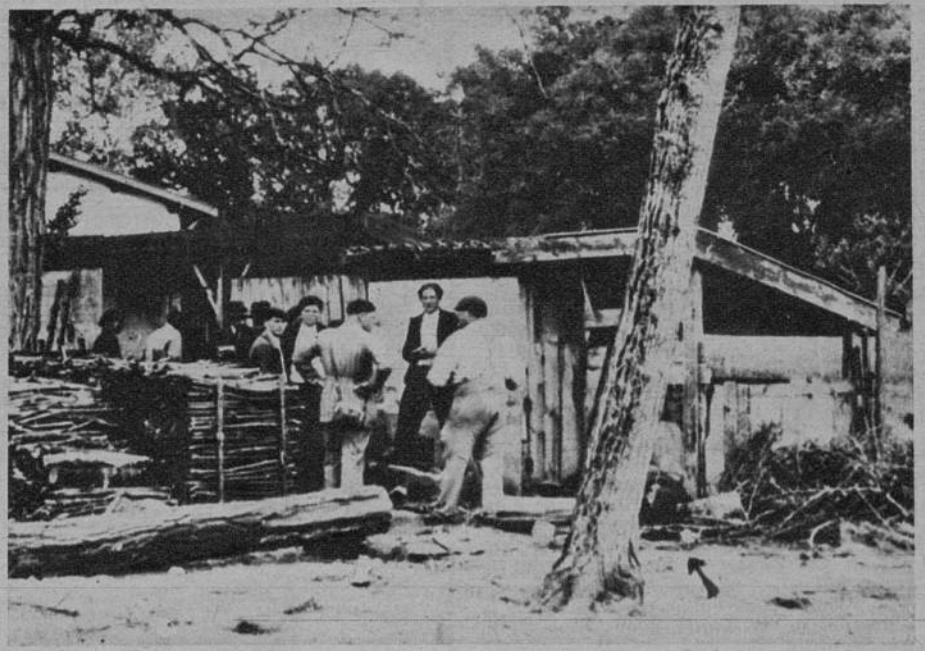
ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE - -	Un an (avec prime) - -	75 fr.
	Un an (sans prime) - -	60 fr.
ÉTRANGER - -	Six mois (sans prime) - -	35 fr.
	Un an - - - - -	70 fr.
	Six mois - - - - -	40 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

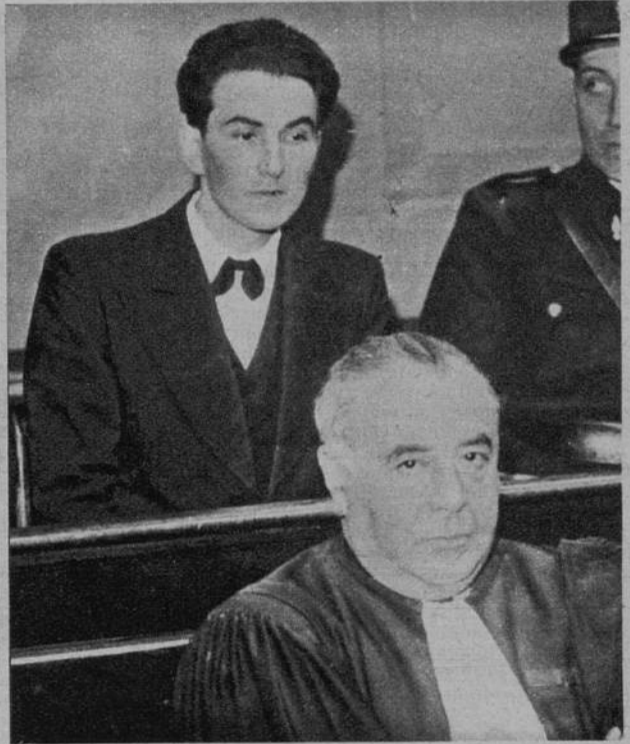
Le Gérant : J. ABELLÉ.

1874-6-38. — IMPRIMERIE SPÉCIALE DE "POLICE-MAGAZINE"



L'affaire Simkov se poursuit... Dans un souterrain, près de la sablière mystérieuse, policiers et enquêteurs ont fait des fouilles infructueuses sur plusieurs kilomètres (ci-dessus). Cependant, à un kilomètre de là, on a trouvé une paire de souliers jaunes et des outils abandonnés qui seraient ceux des disparus... (F. P.)

A Canejean (Gironde), un malfaiteur inconnu dévalisait poutailleurs et clapiers. Les paysans, furieux, placèrent des « machines infernales ». Ainsi le voleur, un nommé Mano, fut-il tué net par un coup de fusil dont il actionna la gâchette sans le vouloir. Le lieu du crime. A droite, derrière l'arbre : le corps du malfaiteur. (F. P.)



Aux Assises de la Seine a comparu Anicet Sigaud qui, dans une crise de jolie, tenta d'asphyxier au gaz sa femme, ses deux enfants et lui-même. On ranima les victimes, sauf un des enfants âgé de deux ans. Sigaud a été acquitté. (Safara.)

Devant les Assises de la Seine-et-Oise, à Versailles, a comparu le repris de justice Goujon qui tira deux balles de revolver sur le chauffeur de taxi Persault à qui il vola une quinzaine de francs. Les débats furent dramatiques. Goujon fera vingt ans de travaux forcés. Sur nos documents, à gauche, la victime, le chauffeur Persault; à droite, Goujon dans le box des accusés. (Rap.)



Devant les Assises de Seine-et-Oise encore, à Versailles ont comparu les deux auteurs d'un crime crapuleux commis voici quatre ans. René Gimborg et Albert Dessons avaient tué le chauffeur de taxi Koroch, à Athis-Mons, pour le voler. Voici les assassins devant la Cour. Gimborg : travaux forcés à perpétuité. Dessons : vingt ans de la même peine. (Safara.)

A la requête de la police américaine, on devait arrêter sur le navire allemand Hambourg, lors de son escale à Cherbourg, un espion allemand, le nommé Goldenberg. Comme on pouvait s'y attendre, le paquebot étant terre allemande, Goldenberg n'a pu être arrêté. Ci-dessus : Le commissaire Laniez (au premier plan) descend du Hambourg. (F. P.)